LES TROIS MAGASINS
MEUBLES POIVIN — TREMBLAY Ltée — ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES
CHICOUTIMI PORT-ALFRED
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR
DEPOSITION DU BUDGET
DE CHICOUTIMI

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Faites vos achats
CHEZ Léonard
EN BAS DE LA CÔTE
CHICOUTIMI
Température:
Ensoleillé et frais

VOLUME 68 — NUMÉRO 150 — CHICOUTIMI, LUNDI, 4 MARS, 1957 — PRIX: CINQ CENTS

Le chanoine Victor Tremblay, président du Ralliement Tremblay pour l'Amérique du Nord

M. Robert Roth Tremblay, secrétaire général – Grand ralliement le 10 août

M. le chanoine Victor Tremblay, président de la Société historique du Saguenay et président du comité général d'organisation du "Ralliement Tremblay", a été nommé, en fin de semaine, président général pour l'Amérique du Nord de la vaste organisation qu'est maintenant devenue le "Ralliement Tremblay".

Cette nomination est venue honorer une personnalité de notre région, au terme d'une assemblée générale qui s'est tenue samedi soir, à la maison des Anciens de Laval, à Québec. Cette importante réunion groupait des représentants du Canada entier. Neuf délégués de notre région y assistaient.

M. Robert Roth Tremblay, secrétaire général du comité d'organisation, s'est vu également décerner le haut poste de secrétaire général pour l'Amérique du Nord. Les autres membres élus sont MM. Angélo Tremblay, de Québec, 1er vice-président; Léonidas Tremblay, de Montréal, 2ième vice-président. Les autres directeurs seront: MM. Paul Tremblay, d'Ottawa Alex Tremblay, de Los-Angeles, Californie, Philippe et Rachel Tremblay, de la Malbaie. D'autres directeurs seront élus subséquemment.

Ralliement en août

La date définitive des festivités du Ralliement général à Québec a aussi été déterminée lors de l'assemble. Elles dureront deux jours, soit les 10 et 11 août prochains, samedi et dimanche plus exactement. Une partie du programme de ces grandes fêtes, a été élaborée par l'assemblée.

Pour se donner une idée approximative du Ralliement général, il faut réunir: un faste peu coutumier à ce genre de célébration, une foule fantastique, problème No. 1 du comité d'organisation, joint à une ville qui, par son site historique, se prête merveilleusement à pareille célébration. On estime déjà devoir employer de à cent cinquante autobus spéciaux au transport du groupe entre Québec et Ste-Anne de Beaupré, deux principaux centres où se dérouleront les fêtes du tricentenaire. Au programme figure également un banquet grandiose. On prévoit devoir servir de 4 à 5,000 invités.

Le comité d'organisation de Chicoutimi a aussi été nommé par les délégués présents, membre de l'exécutif du Comité de l'Amérique du Nord. Signalons entre autres, MM. Tremblay, Guy, secrétaire-greffier; Aurélien, trésorier; et Jean-Hugues, conseiller juridique. Ils seront ainsi appelés à coopérer plus étroitement à la cause Tremblay.

Volume, 10 avril

Il ressort également de l'assemblée que le volume du tricentenaire, "Le Père d'un Peuple", écrit par M. l'abbé Jean-Paul Tremblay, professeur au séminaire de Chicoutimi, sera sorti de presse le 10 avril. Quelques jours plus tard, ce même volume sera officiellement présenté par M. l'abbé Jean-Paul. Là encore une cérémonie de grande envergure groupera les plus hautes personnalités tant ecclésiastiques que civiles. Les invités seront alors reçus tout probablement dans le grand hall d'honneur de l'hôtel de ville de la vieille capitale. M. Francis Lacoste, embassadeur de France au Canada, a été invité à prononcer une allocution pour cette occasion.

Le volume sera ensuite distribué dans les nombreuses familles qui, en grand nombre déjà et à Chicoutimi en particulier, ont déboursé la somme nécessaire pour l'acquisition de ce magnifique volume et qui attendent avec anxiété le plaisir bien légitime de feuilleter les quelque 150 pages du dernier-né de l'abbé Jean-Paul Tremblay, "Le Père d'un Peuple".

M. le chanoine Victor Tremblay

M. Robert Roth Tremblay

Les délégués qui se sont rendus à Québec en fin de semaine avaient quitté notre région samedi matin vers 10 hres. Ils ne devaient revenir que dans la nuit de samedi, exténués, mais quand même satisfaits d'avoir pris une part active à l'élaboration des grandes manifestations du tricentenaire de la grande famille des Tremblay.

L'arbitrage à l'Aluminum

Les demandes syndicales mènent à la grève, affirme M. Jacques Melançon

Le tribunal d'arbitrage constitué pour trouver une solution au litige entre l'Aluminium d'Arvida et le Syndicat de ses employés a continué, samedi, d'entendre la preuve de la partie patronale. Les séances avaient débuté la veille au Centre de Récréation d'Arvida où se tiennent les délibérations.

Me Bernard Sarrazin, de Montréal qui agit comme arbitre patronal et de Me Pierre-Elliot Trudeau, arbitre syndical.

Me Guillaume Geoffrion représente la compagnie tandis que Me Marcel Pépin agit comme procureur du syndicat.

Au cours de la journée de samedi, deux témoins sont venus donner leur version. Ce sont MM. H.-E. Brocker, de l'Aluminum Co. of Canada Ltd d'Arvida et Jacques Melançon, L. Sc. C. conseiller financier de la firme Bolton & Tremblay de Montréal.

M. Brocker donna un bref exposé sur l'évaluation des tâches actuellement en vigueur aux usines d'Arvida et le CWS demandé par le syndicat.

Cinq heures

Dans un long exposé de près de cinq heures, M. Melançon a analysé, d'une façon théorique, les conditions de progrès économique du point de vue général et plus particulièrement, au niveau de l'entreprise. Il en conclut à la nécessité absolue pour l'entreprise, par ses administrateurs et sa gérance, de maintenir le plus haut niveau de productivité pour le plus grand avantage des ouvriers, du consommateur comme du bailleur de fonds.

Il souligna qu'un tel objectif ne peut être atteint sans assurer à la gérance, qui est responsable de l'efficacité, la plus grande initiative et la plus grande souplesse administrative.

Initiative détruite

M. Melançon mentionna au tribunal que l'impression générale qui se dégage de la lecture comparée du projet de convention et de la convention dénoncée est que le syndicat s'engage dans une politique qui tend à détruire l'initiative administrative de la gérance et qui rejette par-dessus bord, comme principe directeur de l'entreprise, la loi fondamentale de la productivité. Il est d'avis que si le syndicat s'en tient en dernière analyse à toutes et chacune des demandes qui attaquent l'efficacité administrative, il ne peut en résulter qu'une grève. "Je crois que la compagnie ne peut et ne doit accepter certaines clauses de la convention touchant l'efficacité administrative et que le syndicat fait une erreur en les proposant et en ferait une plus grande encore en faisant une grève pour chercher à en forcer l'adoption."

Par la suite, M. Melançon donna son point de vue sur certaines clauses qui vont à l'encontre du progrès de l'entreprise. Ce sont d'abord les clauses qui laissent la porte ouverte à une menace de grève en n'importe quel temps durant la durée de la convention et celle qui définit que tout employé ou ancien employé régi par cette convention qui se croit lésé peut soumettre son grief. Imposer une menace de ce genre selon M. Melançon, réduit à un point inacceptable l'initiative de la gérance et ainsi la compagnie

(suite a la 2ème page)

Prochaines séances à Trois-Rivières

Les prochaines séances du tribuanl d'arbitrage constitué pour trouver une solution au litige entre la direction de l'Alcan et le Syndicat de ses employés auront lieu aux Trois-Rivières, mardi et mercredi.

Les séances débuteront mardi après-midi et se poursuivront mercredi avant-midi. Cette décision a été prise après entente entre les deux parties.

Un porte-parole du syndicat a déclaré ce matin que les participants syndicaux assisteront nombreux aux séances. Ils quitteront le Saguenay de bonne heure demain matin à bord de cinq ou six autos. Toutes les filiales de l'Alcan dans la région y seront représentées.

On sait que le 11 février dernier, le syndicat a présenté sa preuve devant le même tribunal sur des demandes monétaires et non-monétaires. Le tribunal est sous la présidence de Me Léon Méthot, c.r. de Trois-Rivières. Il est assisté de

Les grévistes retournent au travail à la Chute des Passe

Les quelque 1,500 employés des compagnies Perini-McNamara-Québmont Construction, travaillant sur les différents chantiers de construction à la Chute-des-Passes, ont repris leur travail samedi après-midi à une heure, après un arrêt de travail qui durait depuis jeudi matin. Le travail a repris après que le conciliateur du ministère provincial du Travail, M. Noël Berube, eut conféré avec les autorités de la compagnie et des ouvriers.

La compagnie s'est engagée à ne faire aucune discrimination et à ne charger aucune pension pour les hommes pendant l'arrêt de travail. De leur côté, les ouvriers ont accepté de retourner au travail avec la promesse que les associations syndicales seraient reconnues par le ministère du Travail aussitôt qu'ils en auraient fait la demande et auraient rempli les conditions exigées par la loi.

M. Noël Bérubé, conciliateur en chef du ministère provincial du Travail et son assistant M. Lucien Delisle, ont rencontré la gérance des compagnies, MM. D.-C. Cannon, H. McNamara, Camille Noel et Elwyn Simpson, ainsi que M. Robert Tremblay, organisateur de la CTCC et le président provisoire du groupe de travailleurs, M. Raymond Langlois. C'est à la demande de l'hon. Antonio Barrette, ministre du Travail que le conciliateur s'est rendu à la Chute des Passes afin de régler le différend entre la compagnie et ses ouvriers. Il semble que le principal objet du litige réside dans le fait que la compagnie refuse des laisser-passer aux organisateurs extérieurs du syndicat pour organiser le syndicat a cet endroit. Le conciliateur provincial, après avoir rencontré les officiels de la compagnie et avoir obtenu qu'il n'y aurait aucune discrimination parmi les ouvriers, a rencontré environ 600 ouvriers dans la cuisine du camp No 3 et leur a expliqué que cet arrêt de travail était illégal et il leur a conseillé de retourner au travail, ce que les ouvriers ont accepté de faire immédiatement. Ils ont cependant convenu de faire immédiatement une demande de reconnaissance syndicale.

Un groupe de sept journalistes et représentants de postes de radio de la région, se sont rendus sur les lieux vendredi matin, après en avoir obtenu la permission et les facilités de la Perini-McNamara-Québmont Consrtuction. Ils ont eu toutes les facilités possibles de visiter les lieux et de converser avec les grévistes. Ils ont constaté que ces derniers sont satisfaits des conditions de travail et des salaires et qu'ils refusaient de retourner au travail seulement sur une question syndicle.

Le capitaine Raoul Sirois, en charge de la police provinciale et son assistant le capitaine L.-A. Lambert, qui étaient arrivés en avion vendredi après-midi à la Chute des Passes, ont été suivis d'un détachement de la Gendarmerie provinciale et de nombreux officiers de la route qui se sont rendus à la barrière de Milot adin de voir à maintenir l'ordre et permettre le passage des véhicules et des personnes à cet endroit.

A la barrière de Milot, une cinquantaine de piqueteurs se sont tenus à cet endroit jusqu'à l'arrivée de la police provinciale, vendredi soir, mais ont retraité aussitôt qu'on leur eut expliqué que ce piquetage était illégal. Une autre barricade, érigée sur la route des Passes-Dangereuses par les ouvriers, a été également enlevée à la demande de la police provinciale.

Tout s'est passé dans l'ordre et il n'y eut aucun trouble pendant ces trois jours d'arrêt de travail.

Dîner de la campagne de souscription

C'est le 7 mars prochain que S. Exc. Mgr Melançon recevra à dîner tous les membres de l'organisation générale de la campagne de souscription et ceux des organisations régionales ainsi que des invités de chacune des paroisses du diocèse. Ces agapes auront lieu au cafétéria de l'Hôtel-Dieu St-Vallier à 7 heures p.m.

Ce dîner en marge de la campagne de souscription en faveur du Grand Séminaire et d'autres oeuvres de recrutement sacerdotales marquera le début du travail des comités régionaux des contributions spéciales.

Ce sera aussi une occasion pour les chefs de l'organisation générale et paroissiales de la campagne ainsi que pour les invités spéciaux et les représentants des paroisses de rencontrer LL. EE. NN. SS. Melançon et Paré.

A ce dîner, on remarquera tous les curés, les présidents et vice-présidents paroissiaux des 90 paroisses du diocèse. Ce dîner-réunion montrera l'importance que les chefs ecclésiastiques et laiques attachent à la grande campagne en cours. Des discours seront prononcés par Mgr Melançon et Mgr Paré ainsi que d'autres dirigeants supérieurs. Ce dîner sera la plus grande réunion de la campagne.

A l'issue du repas, les membres des comités des contributions spéciales se réuniront. Le travail des membres des comités des contributions spéciales ouvrira la voie à la sollicitation qui commencera le 17 mars.

Au programme de la semaine dans toutes les paroisses, il y aura également deux réunions de contrôle; une pour les commissaires ordonnateurs et l'autre pour le comité des contributions spéciales. Il reste deux importantes réunions à tenir avant la sollicitation générale du 17 mars.

La première sera tenue le 11 mars alors que tous les organisateurs choisiront les noms des souscripteurs prévus. La seconde réunion sera le dîner-causerie paroissial qui aura lieu les 14, 15 ou 16 mars.

M. Gérard Pelletier lance un appel à la solidarité ouvrière

Jonquière (DNC) — M. Gérard Pelletier, qui était le conférencier invité à un grand dîner officiel, marquant la clôture des célébrations du 20ième anniversaire de fondation du syndicat du moulin à Jonquière a fait un vibrant appel en faveur de la solidarité ouvrière et laissé entrevoir une vie syndicale intense et puissante au cours des années à venir, tant sur le plan régional que provincial.

Présenté par le président du Syndicat des travailleurs de la pulpe de Jonquière M. Charlemagne Girard, qui agissait comme maître de cérémonie, M. Pelletier, journaliste et directeur du Service des relations extérieures de la C.T.C.C., apporta d'abord aux syndiqués un message de félicitations et d'encouragement de la part du président de la C.T.C.C., M. Gérard Picard.

Il faut jeter nos regards sur l'avenir du syndicalisme, de dire le conférencier, et le considérer avant tout comme un outil à la défense des travailleurs. Il faut en comprendre la nature et en délimiter les dimensions."

M. Pelletier insista sur le fait qu'il ne faut pas voir uniquement dans le mouvement syndical une machine à négocier des augmentations de salaire, des conditions de travail ou un renouvellement avantageux de contrats collectifs, ce qui est vrai fondamentalement, dit-il, mais il faut surtout éviter la tentation de croire que cette conception est complète. Ce serait une erreur grave et désastreuse, et on risquerait de tomber dans la routine.

Vocation du syndicalisme

Il existe une preuve flagrante qui établit vraiment que le syndicalisme a une vocation, c'est l'acharnement qu'on déploie en certains milieux à la combattre, poursuivait-il. Si le syndicalisme veut faire de l'éducation politique, les politiciens eux-mêmes protestent selon M. Pelletier, et si les syndicats parlent chands qui critiquent leur attitude. Le sort des ouvriers ne se décide pas seulement dans les usines.

Elaborant ensuite les grandes ligne de sa conférence, M. Pelletier table sur deux facteurs principaux qui doivent assurer la continuité et l'accroissement de la vie syndicale: le syndicalisme doit s'employer avant tout à rebâtir la société, en assumant la misère des uns et des autres, devenant tous solidaires, dans quelque lieu où l'on vive; il

(suite a la 2ème page)

LA VERITABLE VOCATION DU SYNDICALISME. — M. Gérard Pelletier, journaliste et directeur du Service des relations extérieures de la C.T.C.C., était le conférencier à un diner officiel qui marquait, hier soir, la clôture de la célébration du 20ième anniversaire de fondation du Syndicat des travailleurs de la pulpe du moulin de Jonquière. A la table d'honneur, nous remarquons, de g. à d., Mme Gérard Pelletier, le distingué conférencier, l'abbé Guy Gagnon, aumônier adjoint du Conseil régional des Syndicats Nationaux, M. Charlemagne Girard, président actuel du syndicat de Jonquière, M. Philippe Lessard, président de la Fédération de la Pulpe et du Papier, Mme Louis-Philippe Boily et M. Boily, président du Conseil régional des syndicats nationaux. Près d'une centaine de membres syndiqués et leurs épouses prenaient part à ces agapes.
(Photo Le Progrès, par BLM)

2 jocistes de Chicoutimi délégués à Rome le 25 août

M. l'abbé Isidore Taillon, aumônier diocésain de la J.O.C., et M. Rémi Tremblay, président de la Fédération de la J.O.C. de Chicoutimi, quitteront Chicoutimi le 15 août prochain à destination de Rome. Ils assisteront aux grandioses célébration du centenaire de la fondation de la J.O.C. dans la ville éternelle.

On sait déjà que Rome recevra le 25 août prochain 30,000 jeunes travailleurs et jeunes travailleuses venus de tous les continents. Ce sera le plus grand rassemblement mondial de la jeunesse ouvrière jamais vu. Depuis plusieurs mois, la J.O.C. canadienne travaille à former une délégation qui saura bien représenter le Canada à ce rassemblement.

Le rassemblement de Rome en août prochain sera suivi du premier conseil mondial de la J.O.C., dont les statuts d'organisme international de jeunesse viennent d'être approuvés officiellemet par le Vatican.

FRAIS DE VOYAGE

Les frais de voyage des deux délégués de notre région, ont été recueillis parmi la population et tout particulièrement parmi les gens particulièrement sympathiques au mouvement ouvrier. A cette occasion un grand tirage a été organisé et bat encore son plein.

Plus de $1,500 ont été recueillis auprès des jeunes travailleurs et des jeunes travailleuses du pays pour permettre à d'autres jeunes ouvriers, demeurant dans les pays moins riches, de représenter la jeunesse ouvrière de leur pays à ce rassemblement de Rome. C'est grâce à cette générosité que 7 délégués de 4 pays différents seront à Rome au mois d'aout prochain.

(suite a la 2ème page)

Tragédie routière à Dolbeau

Dolbeau (DNC) — Théophile Savard, 19 ans, fils de M. et Mme Léonile Savard, de St-Augustin, a perdu la vie hier après-midi dans un accident de la route, survenu entre Mistassini et Dolbeau.

Le jeune Savard occupait le siège avant d'une auto conduite par Raymond Brassard, 22 ans, de St-Augustin. A environ 200 pieds de la fourche de la route de St-Eugène, Brassard voulut doubler deux automobiles. Engagé à dépasser, il vit venir une camionnette. Il prit sa gauche mais les deux véhicules se heurtèrent quand même. La camionnette était conduite par M. Rosario Audet, qui était accompagné par son frère, M. Lionel Audet. Tous deux sont de St-Elisabeth de Proulx.

Le jeune Savard a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Dolbeau ainsi que Raymond Brassard et Lionel Audet. Savard est décédé vers 6h.15, soit 4 heures après l'accident. Brassard souffre de blessures internes et M. Audet d'un poignet brisé. M. Rosario Audet

Vibrant hommage du Jeune Commerce à M. Gérard Bilodeau, vice-prés. provincial

"M. Gérard Bilodeau est un exemple vivant de la formation Jeune Commerce", a déclaré, samedi soir, M. Jean-Paul Deschesnes, au cours de la soirée organisée pour rendre hommage à M. Gérard Bilodeau, vice-président provincial du Jeune Commerce. Cet événement social qui s'est déroulé dans la grande salle du Centre d'Apprentissage groupait plus de 200 personnes.

Parmi les invités on remarquait: MM. Lorenzo Michaud, président du Jeune Commerce régional, Gérard Tremblay, président du Jeune Commerce de Jonquière, le Dr Guy Dion, président du Jeune Commerce de la Baie et Lionel Couture, président honoraire du Jeune Commerce de Chicoutimi.

C'est dans une atmosphère de gaieté et de franche camaraderie que s'est déroulée cette fête en l'honneur du vice-président provincial. Cette soirée était sous les auspices du comité des loisirs du Jeune Commerce dont les responsables sont MM Philippe Tremblay et Paul Larouche.

Hommage à M. Bilodeau

Dans une brève allocution qu'il prononcait, M. Jean-Paul Deschesnes rendit un vibrant hommage au héros de la soirée. Il montra que M. Bilodeau fut l'un des membres les plus actifs du Jeune Commerce. Dès son adhésion dans les rangs de cet organisme, il y a plusieurs années, M. Bilodeau s'intéressa vivement à la chose Jeune Commerce pour acquérir une formation que tout membre de cet mouvement doit s'efforcer de réaliser.

C'est ainsi que M. Bilodeau accéda à l'un des postes les plus hauts du Jeune Commerce, soit vice-président provincial. En 1954-55, M. Bilodeau occupa la présidence du Jeune Commerce de Chicoutimi.

Au cours de la soirée, le vice-président provincial prit la parole

(suite a la 2ème page)

On connaîtra ce soir le budget de Chicoutimi

C'est ce soir que sera déposé, à la séance régulière du conseil de ville de Chicoutimi, le budget pour l'année fiscale en cours, pour approbation par les membres du conseil.

Le comité plénier se réunira à 3 hres cet après-midi

Mgr Geo. Melançon bénira les Cendres, mercredi matin

S. Exc. Mgr Melançon, évêque de Chicoutimi, procédera à la bénédiction solennelle des Cendres, mercredi matin, à 9h.30 à la cathédrale de Chicoutimi. Cette cérémonie aura lieu au cours de la grand'messe.

Dans la soirée il y aura distribution des Cendres à 9h. et à 9h.30 une messe suivra l'imposition des Cendres.

Christ-Roi: La bénédiction et l'imposition des Cendres auront lieu à 7h.30 le matin et à 7h.30 le soir.

Sacré-Coeur: Bénédiction et imposition des Cendres à partir de 6h.45 le matin. Le soir imposition des Cendres après l'office du Che-

St-Nom-de-Jésus: Bénédiction et imposition des Cendres à 7h.15 le matin. Le soir distribution des Cendres à 7h.30

St-Paul: Bénédiction et imposition des Cendres à 7h.30 le matin. Le soir, la cérémonie aura lieu à 7h.30 également.

St-Isidore: Bénédiction et imposition des Cendres à 8h. le matin et distribution à 7h.15 le soir.

St-Joachim: Bénédiction et imposition des Cendres à 7h. le matin. Le soir, à 7h.30.

St-Paul: Bénédiction et imposition des Cendres à 8h. le matin Le soir, la cérémonie est fixée à

POUR UTILISER NOS
ANNONCES CLASSÉES
VOUS N'AVEZ QU'À TÉLÉPHONER
LI.3-4474

Minimum de dix-sept mots par insertion : $0.50; pour chaque mot additionnel : $0.02. Pour avis de service anniversaire, de remerciements, etc., selon la formule ordinaire : $1.00 par insertion.

À VOTRE SERVICE JUSQU'À 5 HEURES TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE SAMEDI JUSQU'À MIDI SEULEMENT

AGENTS DEMANDÉS

HOMME OU FEMME gagnez $3.50 de l'heure, plein temps ou dans vos loisirs en distribuant 250 nécessités domestiques comprenant thé, café, cosmétiques, remèdes brevetés, insecticides, produits pour la ferme, etc... dans territoire établi dans votre entourage. Situation permanente, succès assuré. Ecrivez immédiatement à G. Laurin, 21 rue St-Paul est, Montréal.

JOBBER demandé pour distribution dans la région du Saguenay et du Lac-St-Jean de Bibles catholiques illustrées en couleurs: 500 illustrations, texte français, imprimatur du Vatican. Ecrire avec références à R. Cipelletti Enr., 4590 Boulevard Pie IX, Montréal.

VENDEURS DEMANDÉS

GRANDE opportunité pour voyageurs. Une maison bien établie dans le chapeau importé et régulier, pour dames et aussi avec une très grande variété de garnitures pour modistes peut disposer d'un territoire au Saguenay et au Lac-St-Jean pour toute personne intéressée. Ecrire à: — Département "R", Casier Postal 218, Chicoutimi.

A VENDRE

COMMERCE de restaurant à vendre 260 Bégin Chicoutimi. S'adresser par téléphone le jour à LI 3-1934 et le soir à LI 3-6025.

Vibrant hommage...

(suite de la 1ère page)

pour remercier les organisateurs de cette fête et se dit touché de la marque d'estime dont il était l'objet. Il définit le Jeune Commerce comme une association de jeunes hommes clairvoyants qui, préoccupés de l'avenir économique, civique et social de leur pays, mettent en commun leurs aspirations et certains fonds, pour s'améliorer eux-mêmes par les moyens les plus agréables possibles et se préparer à remplir avec compétence leur rôle de citoyen.

L'atmosphère qui régnait à l'occasion de cette fête était très sympathique et tous les invités se sont bien amusés, dansant au son de la musique entraînante de l'orchestre de "Chez Ti-Mousse".

FEMMES, FILLES DEMANDÉES

A CELLE QUI DISPOSE de quelques heures de loisirs, chance de se convertir en profits intéressants. Expérience non indispensable. Ecrire Doraldina Cosmétiques, C. P. 8, Station C, Montréal.

A VENDRE

AMEUBLEMENT de boucherie et de restaurant à vendre, à prix d'aubaine. S'adresser à 205 rue Hudson Arvida. Téléphone: — LI 8-5967

PLANEUR quatre (4) têtes, ball bearings, capacité 4 pouces par 6 pouces. Spécial, moulure, corderon. S'adresser à J.-L. Perron, Bagotville, téléphone: 415.

2 jocistes de...

(Suite de la 1ère page)

25 ANS DU CANADA

Cette année marquera également les 25 ans d'existence de la J.O.C. canadienne. Parmi toutes les manifestations qui marqueront cet anniversaire, la plus importante aura lieu le 3 novembre prochain à Montréal. A ce moment, les délégués seront revenus d'Europe et auront ainsi rencontré des délégués de toute couleur et de toute race.

Le 3 novembre sera la date de clôture de la Semaine internationale de la J.O.C. canadienne, habituellement tenue à cette date. Le Conseil national a décidé de profiter de ces deux circonstances pour organiser une manifestation plus grandiose qui sera la grande fête des 25 ans de la J.O.C. canadienne.

Nos sauteurs...

(suite de la 5e page)

Jacques Charland, de Trois-Rivières, dans le Québec, s'est classé troisième, ayant effectué des sauts de 242 et 244 pieds. Il a recueilli 209.7 points.

Les autres Canadiens qui ont pris part aux épreuves sont Lucien Laferté, de Trois-Rivières, qui a recueilli 189.7 points; Yves Charbonneau, d'Ottawa, qui a obtenu 159.2 points; Rhéal Séguin, d'Ottawa, avec 157.9 points; Frank Latour, de Trois-Rivières, avec 144.4 points.

Le service gratuit de transfusion sanguine de la Croix-Rouge canadienne a été inauguré dans le Québec en février 1949.

Assemblées de la St-Vincent-de-Paul, au Sacré-Coeur

La Société St-Vincent-de-Paul de la paroisse du Sacré-Coeur tiendra deux assemblées mercredi de cette semaine. A 2h. l'après-midi, les dames de l'ouvroir se réuniront tandis que le soir, à 8h., ce sera au tour de la section des hommes à tenir une assemblée au Centre du Sacré-Coeur.

Reider gagne...

(suite de la 6e page)

la descente en deux minutes et 46 secondes et en deux minutes et 42 secondes.

Chez les femmes

Dans les épreuves de descentes chez les femmes, Mlle Gigi Séguin s'est classée deuxième en effectuant le truc en trois minutes et 11 secondes, et Mlle Jorgenson s'est classée troisième, en trois minutes et 18 secondes.

Dans les épreuves de slalom chez les hommes, Reider s'est classé premier, en réussissant les descentes en 78 secondes et 76 secondes. Art Tommy vient en deuxième place avec 81 secondes et 81 secondes; Jacobs le suit avec 80 secondes et 83 secondes; vient enfin Stroltz, avec 87 secondes et 82 secondes.

Mlle Frandl s'est signalée chez les femmes dans le slalom en effectuant le parcours en 86 secondes et 89 secondes. Mlles Jorgenson, avec 96 et 95, et Séguin, avec 93 et 100, la suivaient.

M. Gérard...

(suite de la 1ère page)

doit ensuite assurer la promotion ouvrière, en aménageant la société non seulement dans la seconde zone ou les ouvriers ont été placés, la classe ouvrière représente plus des deux tiers de la population de la province, dit-il, et il faut absolument que les ouvriers s'affirment.

Securité sociale

Le distingué conférencier parla ensuite longuement de la sécurité sociale que doit assurer nos gouvernements. Il développa principalement le plan d'assurance-santé et déplora que cette mesure sécuritaire, qui est réclamée ardemment dans l'intérêt des ouvriers, est en butte aux préjugés qui trouvent la porte ouverte même parmi un grand nombre de travailliant.

Solidarité ouvrière

M. Pelletier fit un vibrant appel, en terminant, pour réclamer la solidarité des ouvriers, au sein de leur syndicat respectif, et leur demanda d'être convaincus que le mouvement ouvrier ne fait que commencer, a à peine vu le jour, et est appelé à jouer un grand rôle au sein de la C.T.C.C. pour obtenir les sécurités sociales dont nous avons besoin".

Le conférencier fut remercié par le président du Conseil régional des syndicats nationaux, M. L.-Ph Boily. L'abbé Guy Gagné, qui représentait l'aumônier diocésain des syndicats nationaux, l'abbé Philippe Bergeron, adressa également la parole, de même que M. Philippe Girard, président de la Fédération de la Pulpe et du Papier.

Un bouton de mérite fut remis a M. Henri Corneau, de Jonquière, a sa retraite, qui fut le président-fondateur du Syndicat ouvrier du moulin à carton de Price Bros., a Jonquière.

Ces importantes assises, qui marquaient le 20ième anniversaire du syndicat local, débutèrent par une messe solennelle au Collège St-Jean-Baptiste, suivie dans l'après-midi de saynètes caricaturales et d'un forum dirigé par M. Roch Tremblay, auquel participeront une centaine de membres syndiqués et leurs épouses.

DÉCÈS

LAPOINTE: — Est décédée à Chicoutimi le 2 mars à l'âge de 47 ans et trois mois, Mme Léticia Lapointe, épouse de David Tremblay (Delphis) et en 1ère noce de feu Charles-Eugène Brassard. La dépouille mortelle est exposée à la maison funéraire Jos. Blackburn Enr. angle Hôtel-Dieu et Riverin à Chicoutimi. Les funérailles ont eu lieu ce matin à 10 h. à l'église St-Paul Apôtre et l'inhumation au cimetière du Sacré-Coeur. La direction des funérailles a été confiée à la maison Jos. Blackburn Enr. de Chicoutimi.

* * *

BOILY — Est décédée subitement à Chicoutimi, le 2 mars, à l'âge de 75 ans, Mlle Marie-Louise Boily, fille de M. et Mme Thomas Boily, née Louise Savard. Elle laisse deux soeurs: Mary-Jane Boily et Mme Armand Dubois (Hélène Boily), de Chicoutimi. Le service sera chanté en la cathédrale mardi à 9 h. et la sépulture aura lieu au cimetière paroissial. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire de la maison Gravel & Fils, rue Racine. La direction des funérailles a été confié à la maison Gravel et Fils. Le "Progrès du Saguenay" offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

* * *

GRAVEL: — Est décédée à Port-Alfred le 2 mars à l'âge de 73 ans, Mme Télesphore Gravel, née Yvonne L'Heureux. La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 741 7ième avenue Port-Alfred. Le service sera chanté mercredi à 10 h. à l'église St-Edouard de Port-Alfred et l'inhumation au cimetière paroissial. Mme Gravel était la mère de M. l'abbé Jean-Baptiste Gravel, professeur au Grand Séminaire de Chicoutimi; de M. Clément Gravel, échevin de Port-Alfred; de M. Jacques Gravel, secrétaire de la Commission scolaire de Port-Alfred. La direction des funérailles a été confiée a la maison Eugène Aubin rue Jacques-Cartier à Chicoutimi. Mme Gravel faisait également partie du tiers-ordre.

Ben-Gurion ordonne...

(suite de la 3e page)

les "dernières précisions" concernant la position américaine ont été reçues des Etats-Unis et que Ben-Gurion avait déjà conféré avec la plupart des membres du cabinet.

On a annoncé en même temps que le premier ministre fera rapport au Parlement demain, plutôt que ce soir comme on l'avait d'abord prévu.

Cause de l'hésitation

Il semble que l'hésitation soudaine que l'Israel a mise à exécuter sa promesse de se retirer des deux territoires mentionnés soit attribuable a la déclaration que le délégué des Etats-Unis aux Nations unies, M. Henry Cabot Lodge, a faite à l'Assemblée vendredi dernier.

M. Lodge avait laissé entendre que l'avenir de l'enclave de Gaza pourrait se régler suivant les termes et les conventions de l'armistice conclu en 1949 entre l'Israel et l'Egypte.

C'est la question que M. Abba Eban, ambassadeur d'Israel aux Etats-Unis, a voulu éclaircir en fin de semaine dans des entretiens avec le secrétaire d'Etat américain, M. Foster Dulles, entretiens dont il a communiqué le résultat au gouvernement de son pays.

Les Israéliens craignent que le retour aux termes de l'armistice de 1949 ne soit le signe d'un renouvellement de raids de fédayins égyptiens à la frontière de l'enclave.

Les demandes...

(suite de la 1ère page)

devrait se refuser à accepter une telle demande.

La convention collective doit déterminer sans doute les limites à l'initiative de la gérance. Mais des limites précises, définies, de telle sorte que, connaissant ces limites, connaissant le goût des charges qu'elles imposent, la gérance pourra à compter de là, établir des plans, prendre des mesures et des décisions pour maintenir la productivité et l'efficacité, malgré les limites imposées. C'est dans ces conditions que l'intervention du syndicat est facteur de productivité et stimulant de l'initiative. M. Melançon dit que par la demande du syndicat on va à l'encontre de tout progrès.

L'ancienneté

Poursuivant son exposé M. Melançon dit qu'il est évident que l'introduction du principe d'ancienneté limite l'efficacité administrative de la gérance. Toute clause d'ancienneté absolue conduit à des abus intolérables et l'on pourarit dire qu'une des causes du manque de productivité des chemins de fer durant de longues années provient de l'acceptation presque absolue de ce principe de continuer M. Melançon. Dans le cas promotion, l'ancienneté doit être complètement oubliée. Une promotion s'accorde à l'employé compétent pour remplir la fonction. Dans le cas de mise à pied, le problème est différent et l'exhibit produit par le syndicat laisse voir que même si on peut adopter une méthode protégeant l'ancienneté dans le cas de mise à pied, la procédure n'en est pas simple. "Je suis d'avis que, à moins de tout réétudier, que cette question, et certainement en abandonnant le principe d'ancienneté s'appliquant aux promotions, il serait plus sage de conserver la procédure des griefs dans les cas litigieux, malgré les ennuis que cela peut causer au syndicat comme à la compagnie.

Le contrat unique

Dans son projet de convention, le Syndicat national des employés de l'Aluminium d'Arvida Inc. stipule qu'un contrat unique liera tous les employés de l'Aluminum Co. Ltd. dans la province de Québec. Les articles 1 et 2 de la convention qui se rapportent à cette demande ne précisent pas qu'elles sont les dispositions de la convention qui s'appliqueront "mutatis mutantis" à toutes les filiales de la province de Québec affiliées directement ou indirectement à l'Aluminum Co. Ltd.

Si on s'en rapporte au document soumis à l'appui du projet sous le titre de Etude des demandes, on voit que les buts visés sont d'uniformiser les salaires dans toutes les unités de l'Aluminum Co. Ltd., ce qui laisserait entendre que le "Mutatis mutantis" ne s'appliquerait pas aux salaires. M. Melançon dit que la compagnie ne peut accepter un contrat unique sur cette base.

Fermeture d'usines

Vouloir poser le principe des salaires égaux, particulièrement dans un cas d'un produit comme celui de l'aluminium dont le marché est dans une proportion considérable en dehors du pays et pour lequel les marchés locaux ne légitiment pas, actuellement, de production locale, signifie que l'entreprise, a un point de concurrence donné se verra dans l'obligation, pour maintenir sa productivité relative, de ne conserver que son ou ses usines les plus efficaces et fermer les autres.

En effet, si le coût de production s'élève dans des unités de production à un niveau qui n'est pas profitable, pourquoi l'entreprise conserverait-elle ses unités ?

Si la compagnie et le syndicat devaient s'entendre pour accepter la politique d'un contrat unique il faudrait qu'il soit clairement défini que ce contrat unique n'aurait pas pour motif l'égalisation des salaires, sans tenir compte des conditions géographiques où opère chaque usine. Il faudrait aussi, fort probablement, que d'autres conditions de travail soient aussi étudiées au mérite dans le cadre de chaque usine. Sans de tels garanties, la compagnie ne serait jamais justifié de même considérer la possibilité de signer un contrat demandant une telle mesure, quels que soient les autres avantages qui pourraient en découler, s'il en est.

Conditions monétaires

M. Melançon continua en disant que l'ensemble de toutes ces demandes semble à son point de vue imposer une augmentation de coût considérable et qu'un tel taux d'accroissement se produisant du jour au lendemain placerait toute entreprise dans une situation extrêmement difficile. A moins qu'une telle augmentation ne soit justifiée ou bien par une inflation des prix comparable ou bien par un état préalable d'exploitation de la main-d'oeuvre vraiment outrancière."

"Je ne vois, pour ma part et sans connaitre les conditions d'opérations que la compagnie peut présenter au tribunal, aucune objection fondamentale à la reconnaissance d'une indemnité en cas de chômage forcé dépendant du manque d'eau ou de conditions non économiques. Il faut se rendre compte, cependant, que cette garantie de salaires est un des éléments à faire entrer dans le niveau du taux général des salaires et qu'une charge trop lourde sous cet aspect diminuera comparativement le maximum possible du taux honoraire."

Fonctions de la direction

M. Melançon fit remarquer qu'il est très important, à l'occasion de cette convention de définir et de décrire les fonctions de la direction et de l'union. Avec les corrections ultérieures, on pourra mieux comprendre dans quel sens union et gérance collaborent chacun dans leur domaine au progrès de l'entreprise et de la nation.

Examens des...

(suite de la 3ième page)

siment central des essais aéronautiques, à Namao, en Alberta. Il avait été pilote de Spitfire au cours de la 2e Guerre mondiale.

Le lieutenant-commander Henry F. Utting, 33 ans, d'Ottawa et de Woodstock, Ontario, membre d'une unité d'expérimentation navale, à Fort Churchill, au Manitoba.

Le caporal Ronald Wesley Faulkner 25 ans, d'Ottawa, membre de l'equipage.

L'aviateur de 1ère classe Kenneth Oliver Doerksen, 23 ans, de Nelson, en Colombie-Britannique et d'Ottawa membre de l'équipage.

L'aviateur de 1ère classe Joseph-M. Gauthier, de Ste Bernardine, en Ontario, stationné à Churchill.

300 sportifs de la région, à Montréal en fin de semaine

Plus de 300 personnes de la région se sont rendues par train spécial à Montréal en fin de semaine pour participer à différentes manifestations qui avaient été organisées a l'occasion de ce voyage.

Les touristes ont assisté hier après-midi à la partie de hockey mettant aux prises le Royal de Montréal et les Saguenéens de Chicoutimi.

Les téléspectateurs de la province ont pu voir, entre les périodes, M. Gilles Goyette, rédacteur sportif au Progrès du Saguenay et M. Robert Quenneville, publiciste des Saguenéens et commentateur radiophonique, répondre aux questions qu'Emile "Napoléon Plouffe" Genest leur a posées.

D'autre part, plusieurs autres personnes sont descendues à Québec où elles ont assisté aux manifestations du carnaval.

M. l'abbé J.-L. Gravel en deuil de sa mère

Un prêtre, M. l'abbé Jean-Louis Gravel, professeur du Grand Séminaire, et ses deux frères, M. Clément Gravel échevin à Port-Alfred, et M. Jacques Gravel, secrétaire de la Commission scolaire de Port-Alfred, viennent d'être éprouvés par la mort de leur mère, Mme Vve Télesphore Gravel.

Mme Gravel est décédée le 2 mars à l'âge de 73 ans. Elle habitait au numéro 741 de la 7e avenue, à Port-Alfred.

Les funérailles auront lieu mercredi à 10 hres en l'église St-Edouard de Port-Alfred et l'inhumation au cimetière paroissial. Mme Gravel faisait partie du Tiers-Ordre.

La direction des funérailles a ete confiée à la Maison Eugène Aubin de Chicoutimi.

Les trésors...

(suite de la 3ième page)

titude du gouvernement canadien d'entêtée pour ne pas dire provinciale."

"L'affaire est connue du monde entier et cela n'ajoute pas au prestige du Canada," ajoute l'article.

Les trésors polonais, évalués à $50,000,000, ont été transportés de l'Hôtel-Dieu de Québec dans une voute du musée provincial, en 1944.

Le premier ministre Duplessis a plusieurs fois déclaré qu'il ne retournerait pas les trésors à un regime communiste polonais.

Dans la Ligue...

(suite de la 5e page)

(Geoffrion)
6—Montréadl, Pronovost 4.24
(Goyette, Provost)
7—Boston, Chevrefils 8.54
(McKenney, Labine)
Punitions: St-Laurent 9.23, M. Richard 16.36.
ARRETS:

Plante	10	10	15—35
Simmons	10	8	7—25

NEW YORK (PA) — Gordie Howe a enregistré son 39e but de la saison dans la ligue Nationale pour permettre au Detroit de faire joute nulle, 1-1, contre les Rangers de New York lors de la joute disputée hier soir devant près de 15,925 personnes au Madison Square Garden.

NEW YORK (PA)—Voici les alignements des Rangers et des Red Wings au cours de la joute disputée hier soir.

Detroit—Buts: Hall; défenses: Arbour, Kelley, Pronovost, Godfrey, Anderson; avants: Delvecchio, Howe, Lindsay, Reibel, Prystai, Ferguson, Dea, Ullman, Dineen, McNeill, Bucyk, Pavelich.

New York—Buts: Worsley; défenses: Gadsby, Fontinato, Evans, Cahan, Howell; avants: Popein, Bathgate, Prentice, Sullivan, Hebenton, Lewicki, Creighton, Henry, Murphy, Gendron, Foley, MacDonald.

Arbitre: Frank Udvari; lignes: George Hayes, Bill Morrison.

Première période:
Aucun but.
Punitions: Gadsby, 4.30, Bucyk 10.00, Evans 12.29.

Deuxieme période:
Aucun but. ... ...
Punition: Fontinato 5.48.

Troisième période:
1—New-York, Hebenton 4.11
2—Détroit, Howe 5.52
(Lindsay, Ullman)
Punitions: Ferguson 2.54, mauvaise conduite au Détroit purgée par McNeil, Cahan 7.24.
ARRETS:

Hall	8	10	5—23
Worsley	11	8	13—32

COMPTABLES

Boulet, Morin, Lachance
Motard & Robitaille
Comptables Agrees
A. Boulet, C.A. — L. P. Morin, C.A.
P. A. Lachance, C.A. — M. Motard, C.A.
G. Robitaille, C.A. — R. Proulx, C.A.
71 St-Pierre Tel.: 4-4616 - 2-6871
QUEBEC

SYNDICS

PERRAS & PERRAS
Comptables - Liquidateurs
Syndics licenciés
360, St-Dominique, Jonquière
Tél.: LI-2-4772

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine - LI 3-4363
CHICOUTIMI

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
Marque de Commerce
dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
ROBIE & BASTIEN
Boîte postale 958 — Station "B"
MONTREAL 25

IMPOT SUR LE REVENU

Ls-Joseph Tremblay
Spécialité: Impôt sur le revenu
71 rue Rhainds
CHICOUTIMI-NORD
Téléphone: LI 3-6854

Cartes Professionnelles

ARCHITECTES

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche — Tél.: LI 3-7711 — Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
31 ouest, rue Racine — Tél.: LI 3-3481 — Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

COMPTABLES

GAUTHIER & TREMBLAY, C.A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER B.A. L.S.C. C.A. CHARLES TREMBLAY, L.S.S., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A. L.S.C. B.C.A. C.A. Syndics
44 EST, RUE RACINE Tél.: LI 3-7709 CHICOUTIMI P.Q. EDIFICE LAGACE

FONDÉ EN 1915
Lorenzo Bélanger et Associés
COMPTABLES AGR. S
1080 OUEST RUE SHERBROOKE
MONTREAL

Boulanger, Fortier & Rondeau & Cie, C.A.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B. A., L.S.C., C.A.
Real Rondeau, B.A., C.A. — Paul Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Alexandre Labaye, C.A.
Raymond Kirouac, C.A.Sc. — André Gagnon, C.A.
Gerard Beaulieu, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 5-4955

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon B.A., L.S.C., C.A. — P.A. Bergeron, B.A., L.S.C., B.C.A.
23 est, Racine — Téléphone: LI 3-4369 — Chicoutimi, P.Q.

RAYMOND-J. LAROCHE, L.S.C., C.A.
Comptable agréé
EDIFICE CREVIER
440 rue Racine est, — Tél.: LI 3-1022
CHICOUTIMI

INGENIEURS

E. DAUPHINAIS, Ing. P., B.A., B.Sc.A., I.C., M.E.I.C. — GUY BELANGER, Ing. P., B.A., B.Sc.A., I.C., M.E.I.C.
DAUPHINAIS-BELANGER
INGENIEURS-CONSEILS
582, Boul. Lamarche — Tél.: LI 3-2070
CHICOUTIMI

DELISLE & LAQUERRE
J.-L. DELISLE, I.M., M.A.S.M.E., M.E.I.C., B. Sc. A. — M. L. LAQUERRE, LS., B. Sc. A., M.E.I.C.
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Beton armé — Charpente métallique — Aqueduc et égouts
Developpement hydro-électrique — Ponts et routes — Expertise en mécanique et électricité
265 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: LI 3-4101 — Chicoutimi, P.Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard — Tél.: LI 3-5240 — Chicoutimi

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
VAILLANCOURT & CORRIVEAU
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
Edifice Murdock
23 est, rue Racine
Tél.: LI 3-5296 — Chicoutimi

ASSURANCES

Pierre Beaulieu
Membre "Million Dollar Round Table"
ASSURANCE-VIE
Suite 110 — Edifice Perron
Specialité: Expertise de succession
Bureau: LI 3-7115 — Res.: LI 3-6023
Représentants:
"Les Prévoyants du Canada"

QUAND ON PARLE D'ASSURANCE AU ROYAUME DU SAGUENAY
GUSTAVE CLAVEAU,
& FILS ENR.
EST LE PREMIER NOMME
Assurances-generales
C. D. & A.
Edifice Murdock
23 est, Racine — Tél.: LI 3-8112

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, Racine Tél.: LI 3-4019
CHICOUTIMI

ALBERT E. JEAN
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Perron)
31 ouest, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI-3-8803 et LI-8-5395

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est Racine
CHICOUTIMI

DENTISTES

Dr Victor Gladu
CHIRURGIEN DENTISTE
En haut de Steinberg's
Edifice Perron
31 ouest, Racine Chicoutimi
Tél.: LI 3-8585

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3568

AVOCATS

MICHEL CAIN
AVOCAT
369 Racine Est, Chambre 101
Chicoutimi Tél.: LI 3-3072

Jacques Dufour
AVOCAT
Edifice Woolworth
154 est, Racine Tél.: LI 3-4125
CHICOUTIMI

Rés. LI 3-4361 - Bur. LI 3-4633
Richard Dufour
AVOCAT
Edifice Murdock, chambre 384
23 est, rue Racine Chicoutimi

Me Paul Pouliot
AVOCAT
Edifice Steinberg
31 ouest, rue Racine
Chicoutimi — Tél.: LI 3-8686

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Theberge
122 est, rue Racine
CHICOUTIMI

Jean-Charles Simard
AVOCAT
Edifice Lagacé, Chicoutimi

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN ENR.
CHICOUTIMI
IMPRESSION DE PLANS-PHOTOSTATS
BOUL. LAMARCHE — BOUL. RIV.-DU MOULIN
RUE RACINE — RUE DE LA POSTE
6 AV. BOR-CONSEIL
TEL. LI-3-5523

LE FANTOME

PAR LEE FALK et WILSON McCOY

LE SURHOMME

PAR WAYNE BORING

MARISE DUCLAUS

PAR McEVOY ET STRIEBEL

MANDRAKE

PAR LEE FALK ET PHIL DAVIS

NOS REPRESENTANTS

Chef du tirage: Jean-Marie L'Heureux — Tél.: Bureau: LI 3-4474
CHICOUTIMI — Tél.: LI 3-4474 — 316 ave Labrecque
JONQUIERE-KENOGAMI et ARVIDA :
Lauréat Perron, 102, Sir Wilfrid Laurier — Tél.: LI 7-3285
ALMA, BAGOTVILLE, PORT-ALFRED :
Jos.-Edouard Dufour — Tél.: LI 3-8714

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, LUNDI, 4 MARS, 1957

NOTRE REDACTION

CHICOUTIMI: bureau: LI 3-4474 — Chef des nouvelles: LI 3-4474
JONQUIERE-KENOGAMI: Thomas Duhaime — 53-C, Champlain Tél.: LI 2-2424
ALMA: Paul Tremblay, 81, rue du Sacré-Coeur — Tél.: NO 2-2262
ARVIDA: Roger Boivin, 241 rue Labrecque — Tél.: LI 8-4872 et Jacques Fortin, 300 Labrecque — Tél.: LI 8-5377
ST-FELICIEN: Rolande Potvin

Ben-Gurion ordonne le retrait des troupes

Guy Mollet retourne en France

A-t-il réussi à rétablir les bonnes relations franco-américaines

OTTAWA (PC) — M. Guy Mollet le président du Conseil des ministres de France, met fin aujourd'hui à un séjour de trois journées au Canada et en même temps à une tournée nord-américaine qui visait à rétablir les relations franco-américaine à leur état antérieur à la crise du canal de Suez.

Il aura porté la parole au Parlement ce matin, à la suite d'une conférence de presse durant laquelle auront été révélés certains aspects des entretiens qu'il a personnellement eus avec le premier ministre, M. St-Laurent entre les spécialistes en politique étrangère de son pays et du nôtre.

NASSER, NOUVEL HITLER

La France, a expliqué M. Mollet considère le président Nasser comme un dictateur à la mode hitlérienne qu'elle ne souhaitait pas apaiser par un accord à la Munich; il faut voir là, selon lui, la raison profonde de l'intervention.

L'opinion française, a-t-il ajouté, lui a donné son appui presque entier cependant que la France exige avec obstination la mise en vigueur de deux recommandations importantes du Conseil de sécurité de l'ONU à propos du canal, recommandations tendant au libre emploi du cours d'eau et à l'impossibilité pour quiconque de s'y opposer.

Socialiste, M. Mollet détient depuis peu, au poste de premier ministre de France, un record enviable: celui de l'avoir occupé pendant plus de temps qu'aucun de ses prédécesseurs de la 4e République, c'est-à-dire durant 13 mois.

Parmi ses 21 prédécesseurs c'est au radical Henri Queuille qu'il a enlevé le record; ce dernier avait occupé la présidence du Conseil des ministres pendant un an et 25 jours, de septembre 1948 à octobre 1949.

VISITE NECESSAIRE

M. Mollet est arrivé à Ottawa samedi, de New-York, accompagné de son ministre des Affaires étrangères, M. Christian Pineau, et de quelques hauts représentants du Quai d'Orsay, pour des entretiens dans la veine de ceux qu'il avait tenus au milieu de la semaine avec le président Eisenhower et le secrétaire d'Etat américain, M. Foster Dulles.

DES APARTES

Un dîner à la résidence de M. St-Laurent, auquel prirent part les visiteurs ainsi que les représentants canadiens dirigés par le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, a précédé des conversations prolongées qui ont pris la forme d'apartés et ont eu pour les salons des édifices parlementaires.

Tempêtes à Halifax

HALIFAX (PC)—Deux tempêtes glacées ont balayé les Maritimes en fin de semaine, coupant les communications et gênant la circulation sur terre, sur mer et dans les airs.

Samedi, une bourrasque venant de l'Atlantique a soufflé sur Terre-Neuve, interrompant les communications télégraphiques pendant 15 heures. Jusqu'à dimanche soir certains circuits reliant cette province à l'île du Cap-Breton n'avaient pas encore été rétablis.

On ne déplore pas de victimes et les dégâts sont légers.

Vendredi, une autre bourrasque a balayé la Nouvelle-Ecosse, accompagnée de pluie et de grêle, coupant des câbles électriques et téléphoniques.

Le vent, atteignant 65 milles à l'heure, a interrompu les recherches intensives du bateau de pêche "Bonny Gale", manquant à l'appel depuis le 24 février avec quatre hommes à son bord.

A Halifax, le transatlantique hollandais "Maasdam" a démoli 50 pieds de docks, et le "Queen Elizbeth" de 83,367 tonnes a été ballotte par des vagues de quatre pieds.

Le traversier "Princes se Hélene", du Pacifique-Canadien, qui assure le service de la baie de Fundy entre Saint-Jean et Digby, a dû interrompre ses voyages samedi.

Réinstallation

MONTREAL (PC) — M. Hilaire Beauregard, directeur de la Police provinciale, a déclaré vendredi que le sergent Gaston Garceau, qui avait été suspendu de ses fonctions, la semaine dernière, au sein du Bureau de la circulation de Hull, a été réinstallé à son poste. Il a cependant refusé de dire le motif de la suspension.

Emprisonnement

MONTREAL (PC) — Mme Lois Benson Condry, 43 ans, qui a été trouvée coupable d'homicide involontaire en marge de la mort de son époux, a été condamnée à un an d'emprisonnement. Le jury l'avait recommandée à la clemence du tribunal. Charles Condry 60 ans, avait succombé à la suite d'une altercation au cours de laquelle son épouse lui avait enfoncé un couteau dans le coeur.

Enchanté d'être à Québec

QUEBEC (PC) — Le président Mollet a interrompu ses pourparlers d'Ottawa pour une visite d'un jour dans la capitale de la province française du Canada.

Il est retourné à Ottawa dimanche soir et s'adressera aujourd'hui aux membres réunis des Communes et du Sénat.

Une centaine de personnes étaient à l'aeroport de L'Ancienne-Lorette où devait atterrir le quadrimoteur du ministère des Transports ayant à son bord M. Mollet et une suite de neuf personnes. M. Duplessis a présenté la bienvenue au nom de la province.

"Je suis heureux de vous accueillir dans l'une des rares régions de l'Amérique du nord où vous pouvez vous sentir réellement chez vous", a déclaré M. Duplessis.

"Merci. Je suis enchanté d'être ici", a reparti M. Mollet.

M. Duplessis, vêtu chaudement et portant des lunettes de soleil, a demandé au premier ministre français: "Vous ne portez pas de chapeau"?

"Je n'en porte jamais", a répondu son interlocuteur, qui semblait ne pas être incommodé par le vent glacé soufflant des Laurentides.

Accueil simple

Il n'y a pas eu de céremonie à l'aéroport. Les deux premiers ministres se sont dirigés vivement vers une limousine noire qui les a amenés à Bois-de-Coulonge, residence du lieutenant-gouverneur de la province; la suite de M. Mollet suivait dans d'autres automobiles.

Après un déjeuner officiel, le groupe a visité les sites historiques de Québec sous la direction du major Georges Guimond, conservateur du musée militaire de la ville. Le tour a inclus les plaines d'Abraham et la Citadelle, ainsi que les nombreux édifices datant du régime français.

A l'Université Laval, le groupe a été accueilli par Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et chancelier de l'université, qui est issue du séminaire fondé il y a trois siècles par Mgr de Laval, premier évêque de la Nouvelle-France.

Les visiteurs ont été momentanément retardés par un embouteillage causé par 75,000 Québecois allant assister aux régates du carnaval d'hiver. Quelques personnes crièrent: "Vive le président"

M. Mollet a regardé la course en canots des hauteurs de la Citadelle.

Aujourd'hui, avant de s'adresser aux deux Chambres à Ottawa, M. Mollet conférera avec M. St-Laurent et d'autres membres du cabinet. Le même soir, il repartira pour la France après une brève visite à Montréal.

Les trésors polonais

VARSOVIE (Reuters) — La querelle de la Pologne avec la province de Québec serait de nouveau ravivée au cours de la présente session du parlement de la Pologne, disent des milieux renseignés.

Le gouvernement provincial a refusé de retourner à la Pologne des trésors artistiques transportés au Canada, pour être mis en sécurité au cours de la dernière guerre mondiale, parce que la Pologne est devenue un pys communiste.

Les trésors comprenent des tapisseries, des manuscrits enluminés et la lance de saint Maurice, considérée comme l'une des lances avec lesquelles le Christ fut transperçé sur la croix.

Le gouvernement polonais a soumis plusieurs requêtes au Canada pour le retour des trésors, mais le gouvernement de Québec a déclaré qu'il ne concluera jamais de "marché, d'accord ou de compromis" avec le gouvernement communiste au sujet du retour des trésors.

Un article publié dans le journal gouvernemental de Varsovie, le Zycie Warszawy, qualifie l'at-

(suite à la 2ième page)

L'assurance hospitalisation

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a donné avis aujourd'hui de son intention de donner suite à son plan d'assurance-hospitalisation à la présente session du Parlement.

Examens des débris du Mitchell B-25

OTTAWA (PC) — Des officiers du CARC ont procédé dimanche à l'examen minutieux des débris du bombardier Mitchell B25 qui, après avoir explosé en plein ciel, s'est abattu au sol non loin d'Ottawa. Les huit membres d'équipage ont perdu la vie dans l'accident dont on cherche à établir la cause.

Parmi les victimes, au nombre desquelles on compte trois officiers du CARC et un officier de marine, on remarque le vice maréchal de l'Air Robert C. Ripley, chef du Commandement du matériel aéronautique. On croit savoir qu'il occupait le siège du copilote de l'appareil, fabriqué voici 15 ans et récemment converti.

Plusieurs pièces des débris, dont une feuille métallique de 10 pieds arrachée du fuselage, ont été recueillies par les équipes du CARC sur une superficie de 300 verges carrées, à 15 milles au sud d'Ottawa, non loin du village de Manotick. Les pièces ont ensuite été transportées au quartier général ou elles seront examinées par les membres d'une commission d'enquête, dirigée par le capitaine d groupe J.C. Scott, attaché au Q.G.

Les victimes

Les victimes sont:

Le vice maréchal de l'Air Ripley, natif de Lethbridge, en Alberta, qui avait succédé au vice-maréchal de l'Air John L. Plant à la direction du commandement du matériel aéronautique il y a six mois. Il avait occupé divers postes administratifs dans le CARC. Il avait déjà été chef adjoint d'Etat-major, préposé aux projets et à la politique, auprès des forces de l'air alliées en Europe.

Le lieutenant d'aviation John D. Mawson, 35 ans, de Kingston, Ontario, pilote, et adjoint exécutif du maréchal Ripley.

Le commandant d'escadre James G. Easson, 39 ans, de Toronto, instructeur de vol au cours de la 2e Guerre mondiale, et attaché au commandement du matériel aéronautique à la base de Rockcliffe, non loin d'Ottawa.

Le commandant d'escadre Walter S. Johnson, 41 ans, de Trenton, Ontario, commandant de l'établis-

(suite à la 2ième page)

Une vague d'émigration au Danemark

COPENHAGUE (Reuters)—Une vague d'émigration traverse le Danemark.

Les autorités de l'émigration rapportent que 5,067 Danois ont quitté le pays en 1956 pour aller s'établir outremer, soit un nombre deux fois plus élevé que celui de 1955, brisant ainsi le record de 5,000 établi en 1951. Cette année, le nombre des émigrés doit atteindre 10,000.

Le Canada est la destination favorite de l'émigration danoise. Près de 3,000 Danois s'y sont rendus l'an dernier. Le deuxième pays de choix est l'Australie, qui a accueilli 1,340 émigrants, et le troisième pays, les Etats-Unis, en ont accueilli 677.

Bien que les émigrants proviennent de toutes les classes de la société danoise, le groupe le plus considérable se compose d'ouvriers industriels et d'aides fermiers accompagnés de leurs familles.

Les Danois apportent deux raisons pour expliquer leur désir d'entreprendre une nouvelle vie dans un autre pays.

Les raisons

1. La lourde taxation. Un ouvrier spécialisé ici, qui gagne 15,000 couronnes — $2,167 par année, paye 28.2 pour cent de son salaire annuel en impôts s'il n'est pas marié et 26.9 pour cent s'il est marié.

2. La crainte du chômage. Le Danemark compte actuellement 70,000 chômeurs sur une population de 4,000,000 d'habitants. Plusieurs des parents des émigrés croient que le seul espoir pour leurs enfants d'obtenir [illegible] est d'aller dans un autre pays.

L'une des principales raisons de l'augmentation récente de l'émigration danoise au Canada c'est l'établissement d'une campagne de recrutement par le bureau de l'immigration canadienne, qui a été ouvert à Copenhague, il y a six ans.

Les représentants de l'immigration canadienne ont passé plusieurs semaines à donner des conférences et à projeter des films sur le Canada dans les diverses villes de province.

Le chef de l'immigration canadienne ici, M. A. A. Kaarsberg, affirme qu'une autre raison du nouvel intérêt vers le Canada c'est que les Danois apprennent à mieux connaitre le pays par l'intermédiaire de leurs journaux. La part croissante que joue le Canada dans les affaires internationales est souvent un facteur décisif pour attirer les Danois à s'y établir.

Le général Burns invité à conférer. — Gurion en face d'"une forte opposition

JERUSALEM (PA) — Le premier ministre David Ben-Gurion a finalement ordonné aujourd'hui le retrait immédiat des troupes israéliennes de l'enclave de Gaza et de la côte du golfe d'Akaba.

Un porte-parole du gouvernement a annoncé que M. Ben-Gurion avait ordonné au chef d'état-major de l'armée israéliene, le major-général Moshe Dayan, d'inviter le major-général E.L.M. Burns, commandant de la force d'urgence de l'ONU, à le rencontrer cet après-midi "pour discuter les mesures nécessaires pour effectuer le retrait des forces conformément à la déclaration du ministre des Affaires étrangères, Mme Golda Meir."

La nouvelle a été annoncée avant que M. Ben-Gurion se rende devant le Parlement, ce soir afin de confirmer la décision d'Israel de se retirer des régions disputées, en comptant sur les Etats-Unis et les Nations unies pour protéger l'Etat juif contre de nouvelles attaques égyptiennes.

Mme Meir avait annoncé à l'Assemblée générale de l'ONU vendredi que les troupes israéliennes se retireraient derrière des lignes d'armistice de 1949. Mais l'opposition à cette décision en Israel incita M. Ben-Gurion à demander à l'ambassadeur Abba Eban de rechercher des précisions quant aux assurances fournies par les Etats-Unis.

Après des conférences et des séances du cabinet en fin de semaine, le premier ministre aurait finalement obtenu la permission de son gouvernement divisé de retirer les troupes.

Dissension

M. Ben-Gurion rencontra tôt aujourd'hui les représentants des partis Achdut Avoda et Mapam et de son propre parti, le Mapai, avant de réunir son cabinet ce matin.

On a appris qu'une majorité du cabinet et du Parlement a décidé à regret d'effectuer le retrait militaire promis afin d'éviter des sanctions des Nations unies et une rupture avec les Etats-Unis.

La déclaration du premier ministre sera suivi d'un débat au Parlement et probablement d'un vote de confiance.

Cela pourrait réduire la majorité de Ben-Gurion sans causer la défaite du gouvernement, mais il reste à savoir si le premier ministre gardera les deux partis dans le gouvernement s'ils ne l'appuient pas jusqu'au bout.

Message d'Eisenhower

Durant une séance de quatre heures, dimanche, Ben-Gurion et le cabinet ont étudié un message du président Eisenhower exprimant l'espoir que le retrait s'effectuerait le plus rapidement possible. M. Eisenhower a promis que les Etats-Unis aideraient à réaliser les espoirs de paix et de sécurité entretenus par Israel pour le Moyen-Orient.

Retrait cette semaine

Un porte-parole du gouvernement a dit que Dayan avait déjà communiqué avec le général Burns pour organiser la rencontre.

Le retrait pourrait commencer cette semaine.

La nouvelle a été annoncée aux journalistes au milieu de la journée, alors que M. Ben-Gurion poursuivait des conférences sans arrêt avec les chefs des partis politiques, dont les chefs des deux partis et sa coalition qui ont menacé d'abandonner le gouvernement sur la question du retrait.

M. Ben-Gurion a ordonné le retrait avant même de faire rapport au Parlement ou de tenir une réunion "finale" avec son cabinet.

Le porte-parole officiel a dit que la raison de cette attitude est que

(suite à la 2e page)

Cent maires s'adressent au gouvernement fédéral

ARNPRIOR (PC) — Les maires de 100 villes et cités ont adopté, au terme d'une réunion de quatre jours au Collège de la défense civile d'Arnprior, en Ontario, une résolution priant le gouvernement fédéral d'assurer la plus grande part des frais de la défense passive au Canada.

Le texte de la résolution souligne que les gouvernements municipaux du pays, comme l'a déjà exprimé la Fédération canadienne des maires et des municipalités, ont une responsabilité grave et directe à l'égard de l'établissement d'une organisation de défense civile fonctionnant parfaitement.

Mais s'il est vrai que les municipalités doivent partager les frais de la défense civile à l'échelon local, la plus grande part des frais devrait être assumée par le gouvernement fédéral.

Au cours de la réunion, les maires de toutes les régions du pays se sont familiarisés avec tous les aspects de la défene passive dont le frais sont présentement partagés entre les gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral.

Actuellement, la contribution fédérale est versée sous forme d'équipement, plutôt qu'en espèces.

Problèmes des villes

Les auteurs de résolutions notent, au surplus, qu'en cas de guerre, ce sont les cités et les villes qui seront les plus éprouvées par les effets d'un bombardement. En conséquence, il conviendrait de nommer des représentants de celles-ci auprès du comité de coordination fédéral-provincial de la défense civile.

La survivance des hommes serait, dans une large mesure, conditionnée par la rapidité de l'évacuation des populations civiles dans les régions visées. A cet égard, notent les auteurs de la résolution, il convient d'éliminer les foyers d'embouteillages de la circulation et d'aménager des artères pour favoriser celle-ci.

Les maires se prononcent en faveur d'un programme national d'amélioration de la voirie dans les villes, programme dont les frais seraient partagés par tous les gouvernements.

La résolution souligne enfin l'importance de la décentralisation industrielle.

LE REVOLVER DANS LES COTES: Ljubomic Prtenjak (je vous fais grâce de l'accent) a été forcé de conduire un bandit de Hamilton à Windsor. Pendant neuf heures, il a conduit le revolver dans le côté. Son passager, Alex Markovic, est descendu du véhicule pour se faire arrêter. Il est accusé du meurtre de Jelena Lazic, ancienne artiste yougoslave, qui fut abattue dans une maison de chambres de Hamilton par un homme qui est entré subitement dans sa chambre en tirant trois coups de revolver. (CPC)

Menace du gouvernement de Hongrie aux survivants

VIENNE (PA) — Le gouvernement hongrois, par l'entremise de la presse et de la radio officilles, a prévenu les anticommunistes qu'ils seront anéantis s'ils tentent de déclencher une nouvelle révolution armée.

C'est l'avertissement le plus sévère que le régime ait jamais lancé à l'adresse des survivants de l'insurrection d'octobre et de novembre. Ces derniers s'emploient depuis quelque temps à répandre des slogans qui exhortent la population à se soulever et à manifester en mars et en juin prochain.

L'organe officiel du parti communiste hongrois, dans un article diffusé par Radio-Budapest, affirme notamment:

"Les contre-révolutionnaires ne peuvent désormais plus espérer déclencher un mouvement d'envergure parce que la majorité d'entre eux sont en prison. Notre nouvelle milice leur porterait des coups impitoyables et les anéantirait tous."

Le journal ajoute que les tribunaux sommaires du régime, qui ont condamné des centaines de communistes à mort et à l'emcer leur mandat jusqu'à ce que toute résistance ait été vaincue.

Une distinction

Toutefois, souligne l'organe officiel du parti, les policiers et les juges trop zélés ne doivent pas abuser de la politique de durcissement pour violer la légalité. Il convient d'établir une distinction entre "les contre-révolutionnaires conscients et les contre-révolutionnaires qui sont victimes de l'egarement.

Par ailleurs, les communistes utilisent désormais à leurs fins, après en avoir modifié le sens, le slogan "MUK". Composé des premières lettres de trois mots hongrois qui signifient "En mars, nous recommencerons", le slogan invite manifestemet les patriotes à se soulever de nouveau, en particulier le 15 mars, anniversaire de la révolte hongroise contre la Russie impériale. C'était en 1848 et cette année-là aussi, les Russes avaient réprimé la révolution.

Le journal officiel du parti signale en fin de semaine que de nouvelles affiches ont été apposées aux murs. On y voit un cultivateur appuyé sur sa charrue. Au bas, se détache cette phrase: "En mars, nous recommencerons".

Appel aux cultivateurs

L'éditorialiste y va de son commentaire: "Voilà qui n'est certes pas un slogan contre-révolutionnaire, mais un appel aux cultivateurs, exhortés à labourer et à ensemencer les champs."

L'auteur de l'article soutient en outre que la loi et l'ordre ont été rétablis en Hongrie et que 200,000 citoyens ont adhéré au nouveau parti communiste, appelé le parti socialiste des travailleurs, dirigé par M. Janos Kadar, chef du gouvernement. Ce chiffre représente environ le cinquième des effectifs de l'ancien parti communiste, presque entièrement désintégré au cours de la révolution.

Sukarno ignore la révolte en Indonésie

DJAKARTA (PA) — Dans une allocution radiophonique prononcée dimanche à Surabaya, château fort communiste, le président Sukarno a complètement ignoré la révolte survenue dans l'est de l'Indonésie et a de nouveau proclamé son intention de "faire l'union de l'Indonésie".

Les rebelles, appartenant à quatre des principales provinces de l'Est de l'Indonésie, ont pris les rênes du pouvoir dans ce territoire et ont déclaré la loi martiale. La majeure partie de la population de l'importante île de Sumatra s'était révoltée au mois de décembre et résiste encore à l'ingénieux président.

Il se pourrait fort bien que Sukarno fasse part aujourd'hui à la population, en proie à une vive tension, de sa proposition visant à remplacer le cabinet par un Conseil national pour diriger les destinées de la république.

La semaine dernière, sa proposition avait été accueillie par un flot de protestations de la part des Arabes, qui composent la majeure partie des 80,000,000 d'habitants de l'Indonésie. Seuls les communistes et les nationalistes, désirant consolider leur position en étant admis au sein du Conseil et du cabinet, lui avaient accordé leur appui.

Fédéralisme

Le président a porté la parole dimanche lors d'une assemblée de jeunes à Surabaya, un centre industriel de l'est de Java, d'une population de 350,000 habitants et qui était connu sous le nom de Soerabaja sous la domination hollandaise.

Dans une attaque voilée contre le fédéralisme, il a déclaré: "J'espère que vous êtes réunis ici à titre de jeunes Indonésiens et non pas comme représentants de différentes tribus, clans ou Etats."

Les autorités du gouvernement à Djakarta ont gardé le plus complet silence sur la révolte survenue dans l'est de l'Indonésie. Son chef est le lieutenant-colonel Ventje Sumual, un ancie garde du corps de Sukarno.

Plusieurs habitants de Djakarta, dont des membres du Parlement, se sont enfermés dans leur maison, dimanche, et refusaient même de répondre au téléphone. En dépit du fait que la majorité d'entre eux soient chrétiens, un très petit nombre s'est rendu à l'église. Ils craignaient d'être l'objet de représailles de la part des jeunes bandes de communistes et de nationalistes.

Sang neuf

Réitérant son intention de faire l'union de l'Indoésie sous son égide, Sukarno a souligé la nécessité de "redonner au gouvernement le vieil esprit révolutionnaire de 1945".

Rappelant que les conditions étaient grandement différentes à cette date, il a précisé: "Nous avons uni nos forces contre un obstacle quasi-insurmontable et nous sommes sortis victorieux."

Il a déploré l'apathie du peuple devant la division actuelle.

LA TV LUI AVAIT MONTRE QUOI FAIRE: Alwyn Barnett, 44 ans, est demeuré prudemment dans son automobile à Boston lorsque les fils électriques des "petits chars" sont tombés sur son auto. Un simple geste, et il aurait été électrocuté. Barnett est cependant demeuré sagement dans son auto, isolée par ses pneus, comme il avait vu faire à une récente émission de TV. Dans le médaillon, Barnett s'essuie le front peu après avoir été libéré. (CPC)

La grande escroquerie à l'"encre magique"

Un homme pénètre un jour dans une banque de Buffalo, établit un chèque de $10 et le fait certifier. Moins de quarante-huit heures plus tard, un complice encaisse le *même* chèque . . . pour la somme de $17,790.

SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous apporte l'histoire véridique d'une fantastique affaire de faux machinée par un homme qu'on n'a pas encore pu arrêter et dont les tristes talents peuvent encore causer des dommages considérables. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: 31 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

A CJMT

Lundi

1.10 p.m. Parade des succès américains
2.00 à 4.00 p.m. En réponse à vos goûts.
3.15 p.m. Feu de Vie
6.05 p.m. Nouvelles locales
6.30 p.m. Sur nos pentes
7.15 p.m. Feu de Vie
7.30 p.m. En Marge de la Bourse
9.00 p.m. Incursion à l'Opera
9.30 p.m. Musique Transcrit Sesac
10.00 p.m. A 2h. a.m. Fantaisie Swing
11.00 p.m. Nouvelles sportives

Mardi

6.15 à 7.10 a.m. Le Café Bout
7.55 a.m. Nouvelles sportives
9.10 a.m. Pour mieux vous servir
9.30 a.m. La Marjolaine
9.55 a.m. Bon à connaitre
10.00 a.m. Service de Placement
10.15 a.m. Gare Centrale
10.30 a.m. Melodie Stop
11.30 a.m. L'Ami Pierre

SERVICE et REPARATION de TELEVISION sur tous les appareils

CKRS-TV

LUNDI 4 MARS

4.30 Propos culinaires
5.00 La Vie qui Bat
5.30 Kimo
6.00 Dessins animés
6.15 Film: "Le Tombeur de chêne"
6.50 Entrevue:
6.55 Ce soir à CKRS-TV
6.56 Nouvelles locales température
6.50 Les actualités filmées
7.06 Entrevue
7.15 Mains françaises
7.30 Invitation à l'élegance
7.45 Rolande et Robert
8.00 Les belles histoires des Pays-d'en-Haut
8.30 La Rigolade
9.00 Porte Ouverte
9.30 Théâtre Colgate
10.00 Lutte du Texas
11.00 Ciné-feuilleton
11.15 Les idées en marche
11.45 Nouvelles anglaises
11.55 Fin des emissions

MARDI 5 MARS

1.30 Cinema en matinée
6.00 Pinocchio
6.30 Entrevue ou intermède
6.35 Ce soir à CKRS-TV
6.40 Nouvelles locales température
6.45 Les sports
6.50 Les actualités filmées
7.00 Les affaires de l'Etat.
7.15 On s'amuse chez Ti-Mousse
7.45 Epopées modernes
8.00 Le Survenant
8.30 Cap-aux-Sorciers
9.00 C'est la vie
9.30 Histoires d'amour
10.00 Rendez-vous des sports.
10.30 Pick the Stars.
11.00 Ciné-feuilleton
11.15 News Magazine
11.45 Nouvelles anglaises
11.55 Fin des emissions

Service jour et nuit
FONG Radio et TV Service
305 Riverin
Tél.: LI-3-6051
CHICOUTIMI

Aux théâtres de Chicoutimi

THÉÂTRE **CAPITOLE** CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3097
AUJOURD'HUI
DEMAIN - MERCREDI
LE PLUS BEAU FILM D'AMOUR de LUIS MARIANO

— aussi —
LE GENERAL EST MORT A L'AUBE
version française
avec GARY COOPER et MADELEINE CARROLL
Nouvelles d'Actualités

THÉÂTRE **IMPÉRIAL** CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-5469
AUJOURD'HUI
Grand spécial en primeur
DUEL EN SICILE
en couleurs
avec KERIMA et ANTHONY QUEEN
— aussi —
PRISONNIER DU FANTOME
avec JACK WARNER et ANTHONY STEEL

THÉÂTRE **CARTIER** CHICOUTIMI
Tél.: LI 3-3138
AUJOURD'HUI
TARZAN ET LES AMAZONES
version française
avec JOHNNY WEISMULLER et BRENDA JOYCE
(76 minutes) 1h. 15 p.m., 4h. 35 p.m., 7h. 55 p.m.
— aussi —
LE FILS PRODIGUE
version française
Cinemascope en couleurs
de "The Prodigal"
avec LANA TURNER et EDMUND PURDOM
(110 minutes) 2h. 45 p.m., 6h. 05 p.m., 9h. 25 p.m.

Prêts jusqu'à $1250. Parfois d'avantage...
$149.92?
Voici un exemple de la grande variété de prêts Niagara remboursables en "chiffres ronds". 18 mois à
$10.00
Nouveaux taux réduits — Plus longtemps pour rembourser
PRÊTS NIAGARA
CHICOUTIMI
Suite 100, 110, rue Racine est, tél.: LI 3-4468
ROBERVAL
Edifice Theâtre Diana
26 rue St-Alphonse, tél.: 499
Une compagnie canadienne avec succursales dans plus de 60 villes
55-109

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

Quotidien indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région du Saguenay et du Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE L'
ET DE LA C. D. N. P. A.

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque. Tél.: LI-3-4474

Gérant général: Léopold Tremblay

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduire des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay sont également réservés.

Par la poste	1 an	6 mois	3 mois	1 mois	1 sem.
Chicoutimi	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25
Hors de Chicoutimi	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00	
Hors du pays	$13.00	$7.00	$4.00	$2.00	$0.50
Par porteur	$13.00	$7.00	$4.00	$1.25	$0.25

Tout abonnement est payable d'avance par chèque, mandat de postes au pair à Chicoutimi

Services télégraphiques : Presse canadienne, Presse Associée, Agence Reuters.

CHICOUTIMI, LUNDI, 4 MARS, 1957

Les écoles séparées de Toronto

Les chiffres publiés dans "Le Droit" d'Ottawa au sujet des revenus des écoles séparées de Toronto sont assez significatifs. Ils révèlent surtout l'existence d'un régime fiscal scolaire inadéquat. Voyons un peu la situation.

Responsable d'environ vingt pour cent des enfants de la ville-reine, la Commission des écoles séparées ne bénéficie que d'un peu plus de 1 pour cent des taxes payées par les sociétés et les maisons d'affaires. Alors que les écoles publiques reçoivent le produit d'une évaluation de $253,900,000 ou $4,584 par enfant, les écoles séparées n'obtiennent pas le produit d'une évaluation commerciale de $3,900,000, soit $293 par enfant.

Même situation incompréhensible dans le domaine de l'évaluation privée. D'un total de $2,533 millions, seulement $74 millions sont inscrits au rôle des écoles séparées contre $1,481 millions à celui des écoles publiques. Le résultat: l'évaluation imposable au bénéfice des écoles publiques est vingt fois plus élevée que celle des écoles séparées où pourtant sont reçus 18.5 pour cent des enfants d'âge scolaire. Pour en arriver à joindre les deux bouts, les écoles séparées exigent une taxe de $14.65, au lieu de $11.95 pour les écoles publiques, mais cette compensation est encore une fois au détriment du contribuable catholique. Aussi lorsque celui-ci ne comprend pas trop bien l'importance de ces institutions, s'empresse-t-il de payer ses taxes à la Commission des écoles publiques pour sauver quelques dollars.

Le problème, d'autre part, s'aggrave du fait qu'à la suite d'annexions les écoles séparées du Toronto métropolitain comptaient en janvier près de trente mille élèves, comparativement à 14,484 en 1951. Or selon les chiffres les plus récents, l'instruction d'un enfant coûte chaque année $135 à la Commission des écoles séparées. De ce total, $78 sont versés en salaires. L'entretien, le chauffage et les autres frais administratifs absorbent le reste. Les difficultés s'accroissent également à cause de l'obligation de la commission d'investir des capitaux dans l'achat de terrains pour la construction éventuelle d'autres écoles.

Comme on le voit, le problème n'est pas facile à régler. Il se résume en somme à ceci: trop d'obligations et pas assez de revenus. D'un côté, les écoles publiques bénéficient d'une évaluation considérable, sans cesse à la hausse, et de l'autre les écoles séparées doivent se contenter de ce que les catholiques veulent bien leur donner. Pour corriger la situation, il faudrait donc une meilleure répartition des impôts scolaires, puis des octrois gouvernementaux pour la construction des immeubles et le paiement des salaires. Car ces élèves dans les écoles séparées sont des citoyens de l'Ontario, qu'ils soient ou non des catholiques. Et à ce titre, ils devraient recevoir la même considération que les autres enfants.

Mais c'est apparemment le sort des catholiques ou des Canadiens de langue française d'être traités de la sorte dans les autres provinces. Ailleurs, c'est en effet la même chose. Qu'il s'agisse de l'éducation au Manitoba, en Alberta, en Colombie britannique, dans les Provinces Maritimes, on note la même opposition des dirigeants à l'instauration d'un régime fiscal convenable pour les minorités. Qui ne se souvient du cas de Maillardville où la lutte dure depuis plusieurs années. D'autres cas pourraient être cités pour démontrer l'animosité ou l'indifférence manifestées envers les groupes minoritaires qui, avec leurs faibles revenus et en s'imposant de grands sacrifices, doivent se tirer d'affaires seuls.

Il importerait donc que les gouvernements modifient leur attitude à leur endroit et leur assurent les sources de revenus nécessaires pour procurer à la jeune génération tous les bienfaits d'une éducation conforme à leur langue et à leurs croyances. C'est de la sorte surtout que l'on démontrerait véritablement son désir de promouvoir en ce pays une véritable unité canadienne.

JEC — CADETS — SCOUTS — 4-H — CROISES — AJC — GUIDES — JOC — JMC

ROUTIERS

Presse-Jeunesse

CADETTES

LOUVETEAUX — JAC

OTJ — CLUB JUVENILE

Visage de carême

Les lignes que tu vas lire ne sont pas pour les lâches.

Si parfois tu te classais dans cette catégorie, je te conseille de tourner la page au plus vite. Mais si tu n'a pas peur de l'effort, alors tu peux lire. Ces lignes sont pour toi.

D'abord un fait!

A 14 ans, Petruccio l'aveugle sentit sa vue s'embrouiller. Il sollicita sa guérison au Père Pio qui lui demanda: "Tu sais petit, qu'il y en a tant qui pèchent avec leurs yeux!...

—Eh bien, Père, que Dieu prenne mes yeux: je les lui offre pour les pécheurs." Et le Père Pio ne l'a pas guéri.

Voilà un exemple de pénitence. Le bienfaisant carême approche. Dans quelques heures, les 45 jours de pénitence débuteront. Que vas-tu faire, mon grand gars?

Et toi, ma fille, déjà coquette, quels seront tes sacrifices?

Je vois déjà que vos visages s'attristent!

Le carême et la pénitence ou-rient vos visages d'un signe d'impatience: 40 jours à entendre dire: "C'est le carême, privez-vous!"

Pourtant je connais des gens qui souffrent pour être élégants, ils se privent pour maigrir! Pas pour être bon chrétien, pas pour plaire à Dieu, mais pour se distinguer des autres...

Je connais ton coeur généreux! La jeunesse du Saguenay, c'est une jeunesse qui veut être loyale avec elle-même, loyale avec tout le monde.

Alors, tous les jeunes de la région, tant ceux du Lac St-Jean que du Saguenay, veulent garder leur âme en grande tenue par l'état de grâce; ils combattent pour la pureté sans tache, ils acceptent une discipline, comprennent pleinement la joie du travail, croient à la véritable amitié, *au sens des responsabilités*, soignent leurs corps, servent leur pays, font avancer l'Eglise de Dieu.

C'est ça la jeunesse du collège Bon Pasteur, du Séminaire, de l'Académie Commerciale, de l'Externat classique de Jonquière, du noviciat de Desbiens comme de la petite école rurale de St-Fulgence ou de Ste-Croix ou d'ailleurs!

"Car il faut bien qu'on s'aperçoive que c'est carême chez les catholiques," écrit le Père Alexandre Dugré, jésuite, un grand ami des jeunes.

La pénitence: c'est développer tes qualités, tes talents, connaître la nature, étudier l'histoire, la géographie, la grammaire, aimer les autres, pardonner à un camarade, rendre service, se lever pour aller à la messe.

Si parfois tu faiblis, regarde ton étoile. Dis à toi-même "je suis un marcheur à l'étoile".

Je veux, dans la clarté, bondir au bout du monde immense!...

Joie de connaître et joie d'aimer *au large*!...

Au delà, encore au delà, Seigneur, afin que je t'atteigne et sois saisi par toi".

ALAIN

André Gagné, 8 ans, de la rue Ste-Anne, veut conserver sa mine réjouie durant tout le carême!

(Photo-scoop)

Même en saison morte

Les membres des clubs 4-H sont à l'oeuvre

"Ca y'est tut l'monde est là!" Les 4-H du Saguenay et du Lac-St-Jean bougent!

Dernièrement, le visiteur provincial, M. Louis Arsenault, et l'officier de liaison, Mlle Carmen Laprise, ont fait la visite des différents clubs 4-H de la région et les ont trouvés en excellente santé.

"Nos jeunes bougent", ajoute M. Maurice Noreau, ing. f. Plusieurs concours sont en marche chez les filles: couture, chapellerie.

Chez les gars, grandes activités aussi! Un club 4-H est en formation à Arvida. Un autre club 4-H pour les filles est en lice à Jonquière.

Au printemps, les jeunes 4-H de la région tiendront une grande fête publique, une fête des arbres. Cette année, ils ont l'intention de faire porter leurs efforts sur la plantation d'arbres dans les nouvelles propriétés.

A Grande-Baie, le club 4-H accomplit de la grosse besogne pour être le premier à réaliser des relais 4-H en bordure de la route, relais qui permettra aux touristes et visiteurs de s'arrêter et de contempler un site pittoresque. Il semble que les 4-H choisiront un endroit sur la route de Grande-Baie à Ferland, ou la vue sur la Baie des Ha! Ha! n'est pas ordinaire.

Il y a aussi la construction du camp d'été des clubs 4-H. Son site définitif n'a pas encore été arrêté d'une façon définitive, mais il est certain que la construction du camp débutera à l'été.

Les amis supporteurs du mouvement, les membres du club des 21, songent déjà à fournir leur collaboration dans la campagne d'embellissement du printemps et la réalisation du camp d'été des 4-H.

Presse-jeunesse se réjouit de toutes ces belles activités. Continuez à montrer aux plus grands que la jeunesse est capable de belles réalisations.

Avec "l'honnêteté dans les moyens", mot d'ordre 4-H pour l'année, vous arriverez au succès.

Le granit du Lac-St-Jean en demande d'un océan à l'autre

(N.D.L.R. — Nous reproduisons ici un article de La Floride Française, journal mensuel publié en français à Miami, par M. Edmond J. Goulet. Il s'agit d'une entrevue avec M. Eugène Robitaille, d'Alma.)

Le granit du Lac-Saint-Jean est en demande partout au Canada, d'un océan à l'autre, et sa haute qualité lui permet de rehausser l'éclat des édifices les plus imposants; à partir des autels de basiliques, en passant par les monuments historiques, jusqu'aux façades des gratte-ciel. Et la preuve nous en était donnée cette semaine lorsque nous eûmes l'occasion d'interviouer M. Eugène Robitaille, d'Alma, président du Granit National Ltée, et propriétaire de plusieurs carrières de granit noir, brun et rose dans le secteur d'Alma, St-Gédéon et Shipshaw.

On retrouve cette pierre d'ornementation dans la basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, dans la maison mère des Soeurs de la Charité à Giffard, dans l'hôtel Château Maisonneuve à la gare Centrale de Montréal. D'ailleurs, cette industrie apporte du travail permanent à de nombreux ouvriers et camionneurs de notre région, comme on pourra s'en rendre compte par les contrats actuellement en cours au Granit National Ltée. En voici l'énumération.

Le séminaire de Hauterive, sur la Côte Nord, utilisera pour $125,000 de granit qui devra être rendu sur place d'ici le printemps prochain.

Le bureau de poste de Sudbury, Ontario, un contrat de $150,000 commencé cet automne et qui devra se terminer en mai 1957.

Une nouvelle annexe à l'Hôtel-Dieu de Québec. Depuis la fin de l'an dernier et jusqu'en novembre cette année, on aura transporté à cet endroit pour un quart de million de dollars de pierre de taille. Et c'est même le granit de la vallée du Lac-St-Jean qui a servi de base au monument de Sir Wilfrid Laurier.

Il faut mentionner aussi l'agrandissement d'un édifice de Radio-Canada à Montréal et la construction d'importants immeubles aux endroits suivants: un édifice fédéral à Three Hills, dans la province d'Alberta, deux autres immeubles du gouvernement à Ottawa, la Banque Royale de New-Castle, au Nouveau-Brunswick, un bureau de l'Impôt à Kitchener, Ont., et une autre construction au coeur de Toronto sur la rue Yonge. Dans la province de Québec, la caisse populaire de St-Louis de France, à Montréal et une autre à Drummondville. Plus près de nous, le bureau de poste de Port-Alfred et celui de la Malbaie.

D'après le président du Granit National Ltée, il est encore moins dispendieux de faire transporter la pierre polie de granit par camions que d'utiliser les chemins de fer, et ce, même s'il faut aller la livrer aussi loin qu'en Ontario.

Outre d'avoir ses huit fils à son emploi, M. Eugène Robitaille compte en tout 75 personnes travaillant à cette industrie qui contribue à mettre en vedette, par tout le Canada, l'une des nombreuses ressources naturelles du Lac-St-Jean.

La Floride Française désire ajouter qu'il serait intéressant que ce marbre renommé du Lac Saint-Jean soit introduit en Floride pour les nombreux bâtiments en cours de construction et qui le seront à l'avenir dans ce grand mouvement industriel, en Floride.

Renseignements sur le coût de transportation qui devrait être attrayant par voie maritime saura sans doute intéresser nos constructeurs de la région.

Pendant qu'ils seraient en villégiature parmi nous les Messieurs Robitaille seraient bienvenus dans leur propagande tout en plaçant échantillon modeste du centre d'accueil et bureau de la Floride Française.

Salaires augmentés

TORONTO (PC) — Le gouvernement se propose d'agrandir les cadres de la police provinciale de l'Ontario et d'augmenter les salaires de ses membres.

Raids contre le FLN

PARIS (Reuters) — La police française a effectué à Paris et à Alger une série de descentes chez des membres d'organisations le Front de Libération Nationale. Plus d'une douzaine de personnes ont été arrêtées et 73,000,000 de francs ont été saisis. Les autorités affirment que l'opération a complètement désorganisé le FLN en France.

Arrestations

VIENNE (Reuters) — La police de Budapest a procédé à l'arrestation de huit etudiants qui étaient en tête "d'un mouvement visant à renverser le régime populaire démocratique" par la violence. C'est du moins ce qu'on rapporte dans la livraison du 27 février du journal Nepakarat, organe du syndicalisme ouvrier de Hongrie.

Bière . . .

TORONTO (PC) — Les membres de la Législature ontarienne ont été invités à favoriser la vente de la bière dans les épiceries en invoquant le fait que la "grande partie de la population le réclame".

Saisie

QUEBEC (PC) — L'escouade de Québec de la police provinciale a saisi jeudi 29 gobes-sous dans six centres du district de Montréal. Les saisies ont été opérées à St-Donat, Rawdon, St-Paul-l'Ermite, Charlemagne, Lachenaie et Repentigny.

Emprisonnement

SUDBURY (PA)—Un homme de 37 ans, Steve GYorgy, de Sudbury, a été condamné vendredi à 14 ans de pénitencier par le juge W.F. Spence sur une accusation réduite d'homicide involontaire. Gyorgy était précédemment accusé du meurtre de Lorraine Lalonde, une jeune fille de 19 ans de Minnow Lake.

Vu et entendu

"Ce qui se passe chez nous", émission hebdomadaire que CBJ présente à 1 h. 30 chaque samedi, offre à chaque semaine un sujet nouveau et fort intéressant pour tous les auditeurs.

—o—

Un père qui a deux fils né à trois ans d'intervalle mais à la même date commente: "Ca ménagera les gâteaux d'anniversaires".

—o—

Le journal "Ensemble", organe des coopérations de langue française, publie dans sa dernière édition la photographie de M. Paul-Emile Maltais, de St-Jérôme, représentant auprès de la Coopérative fédérée de Quebec du district de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval.

—o—

Yvon Bérard dans ses temps de loisirs frabrique des chapelets, des lampes, des silhouettes, en somme fait du bricolage. Yvon est photograveur chez BLM.

Quelqu'un à qui on demandait ce qu'il faisait répondit: "Je fais de l'assurance. . . chômage." . . . . . shdrluetaoin de l'assurance...chômage".

—o—

La taxe d'essence fournit au trésor provincial $60,200,000. et les enregistrements $26,524,000. soit en tout, au moment où ces chiffres étaient sortis, environ 25% de tout le revenu du trésor provincial.

—o—

Savez-vous qu'il y a une rivière Kénogami dans l'Ontario. Elle se jette de la rivière Albany qui se déverse elle-même dans la Baie-James.

—o—

Pas pressé! Pas pressant!

L'un demande à l'autre de lui vendre une livre de miel. L'autre acquiesce, mais déclare que ce sera un peu long. L'acheteur consent à attendre. Il apprend alors que le vendeur n'a qu'une abeille et qu'elle fait parfois de la chaise longue.

Chasse aux loups

Par GEORGE FRAJKOR de la Pressssse Canadienne

MONTREAL (PC) — Les garde-chasse québecois vont eux-mêmes à la chasse l'hiver dans le but de protéger les animaux.

Le ministere provincial de la Chasse et de la Pêche mene puis trois hivers une lutte aux loups des bois qui s'attaquent aux chevreuils enlisés dans la neige et même au bétail des fermiers.

C'est le directeur de la section montréalaise du ministère, M. J. Firmin Bourque, qui est l'instigateur de cette campagne qui atteignit son point culminant l'année dernière alors que 500 loups ont été tués soit par balles ssit par des pièges, soit encore qu'ils aient été empoisinnés.

Cet hiver, 100 loups avaient été exterminés à la fin du mois de janvier et la chasse s'est intensifiée en fin février alors que la neige plus abondante rendait les pistes plus faciles à détecter, en empêchant les bêtes d'aller trop loin.

Pièges

Le travail du ministère est accompli par des experts — ses propres techniciens et ses garde-chasse — ainsi que par des fermiers, des trappeurs et quelques chasseurs profesionnels, stimulés par une récompense de $20 par tête.

Quand un territoire est trop vaste pour qu'un seul homme le parcourt à pieds, les garde-chasse suivent les pistes en auto-neige ou en avion; ils installent ensuite des pièges ou laissent derrière eux des carcasses empoisonnées.

Quand les loups commencèrent de constituer une menace, le ministère organisa une chasse collective dans une région, dit M. Bourque. Mais on se rendit compte que les autres animaux et les chasseurs eux-mêmes seraient plus en securité si l'on avait recours aux pièges que si des centaines de chasseurs tiraient au hasard dans les bois.

Un trappeur de la région de Labelle tua à lui seul 33 loups l'année dernière. En plus des $20 par tête, il reçut une récompense de $450.

Eperlan

QUEBEC (PC) — Le Bureau des statistiques du Québec, division des Pêcheries, rapporte que la pêche à l'éperlan a été beaucoup moins bonne en janvier qu'au cours du mois correspondant, l'année dernière. Au cours du premier mois de cette anée, les pêcheurs ont capturé 81,00 livres d'éperlan, d'une valeur de $8,320. Au mois de janvier 1956, le total des prises s'était élevé à 127,900 livres, d'une valeur de $9,941.

Première sortie

BERLIN (PA) — L'Allemagne de l'est à déployé pour la première fois son armée, dont les cadres ont été complètement réorganisés. Les militaires allemands ont à leur disposition des nouveaux chars d'assaut russes et des armes de fa-

Sacrifice royal

Le duc d'Edimbourg a fait une allusion indirecte aux rumeurs de difficultés entre lui et sa femme, la reine.

Le prince Philip, portant la parole à un lunch, a parlé de son voyage autour du monde, qui a débuté en octobre dernier, et a souligné qu'il l'avait terminé à la date prévue "peut-être plutôt malheureusement, selon ce qui s'est produit".

Il a déclaré que sa tournée avait signifié pour lui le sacrifice de la séparation d'avec la reine et leurs deux enfants, sacrifice qui a pris fin par "une très heureuse

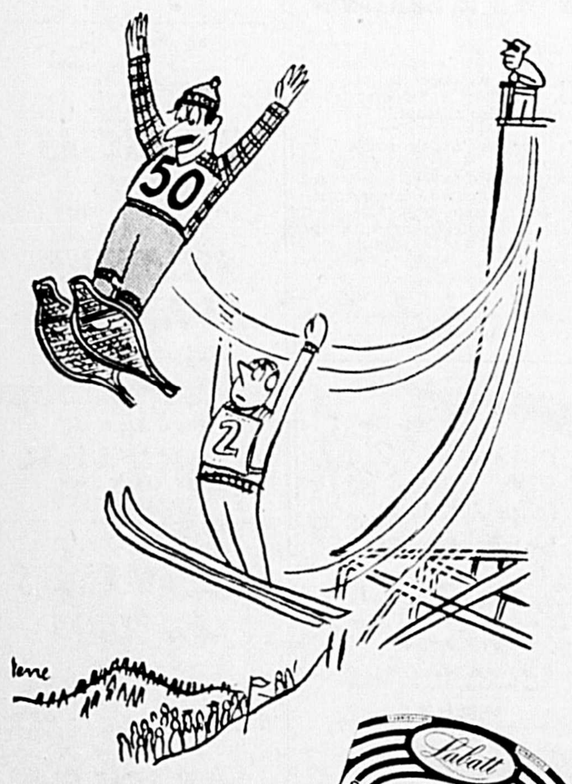

Rien ne vous remonte comme une bouteille de "50" Labatt bien fraiche . . . la fameuse bière *légère* du Québec —douce et légère comme on l'aime de nos jours. L'avez-vous essayée?

Brassée dans le Québec au goût du Québec **LABATT**

Les DODGE *ultra-puissants* ont une capacité de travail supérieure...jusqu'à 232 CV -nouveaux V-8 pour chaque modèle!

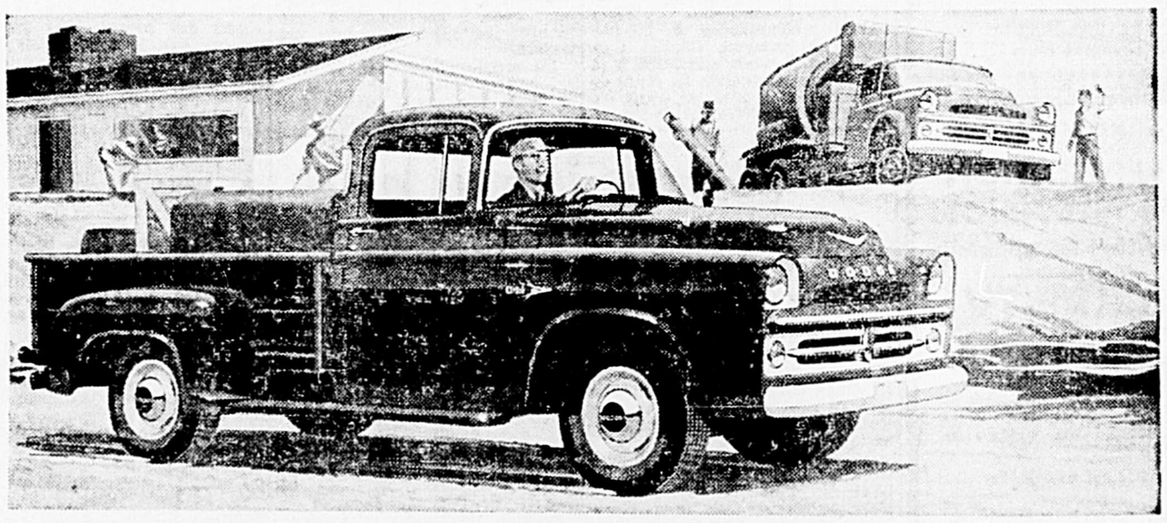

Pour la puissance de traction, les camions Dodge sont champions. Modèle pour modèle, ces nouveaux V-8 ultra-puissants et économiques sont ceux qui donnent le meilleur rendement...

Tout d'abord, les Dodge V-8 ont des moteurs *plus puissants:* 180 à 232 CV. Ces moteurs offrent, entre autres caractéristiques uniques, les chambres de combustion hémisphériques qui tirent le maximum de puissance de l'essence ordinaire et combattent la formation des dépôts de carbone. La course courte des pistons réduit au minimum l'usure par friction.

Les camions Dodge présentent en outre: le *seul* capot alligator s'ouvrant à 90 degrés, le *plus vaste* pare-brise monopièce enveloppant, la cabine *la plus spacieuse, la plus grande* maniabilité. La transmission à *boutons-poussoirs*, facultative dans les D100 (½ tonne), permet une facilité de conduite incomparable.

Chambres de combustion hémisphériques des V-8—Transforment plus d'énergie thermique en puissance de traction. Les bougies situées au centre assurent une combustion plus *complète* qui augmente le millage-essence.

Fameux Dodge Six, d'une parfaite sûreté de fonctionnement—éprouvés sur des millions de milles de durs travaux de transport . . . les Six comme les V-8 offrent l'exclusif capot alligator qui facilite au plus haut point le travail d'entretien.

Chrysler Corporation of Canada, Limited

D700 tracteur et remorque, jusqu'à 45,000 lb. P.B.C. — D500 à bascule, P.B.V. max. 18,000 lb. — D400 carrosserie pour livraison du lait, P.B.V. max. 15,000 lb. — D300 carrosserie à ridelles, P.B.V. max. 8,800 lb. — D100 à panneaux, P.B.V. max. 5,000 lb.

De 4,250 lb. P.B.V. à 65,000 lb. P.B.C.— les camions de choix pour tous vos travaux de transport.

CAMIONS DODGE DE STYLE ÉLANCÉ

Chicoutimi Automobile Ltée

546 rue Price Chicoutimi

VOYEZ VOTRE DEPOSITAIRE DODGE-DESOTO LE PLUS PRES

A PORT-ALFRED

La Ch. de Com., opposée à un changement de zone

Port-Alfred — La Chambre de Commerce de Port-Alfred n'est pas favorable au changement d'une zone multifamiliale en zone commerciale tel que demandé récemment par un groupe de contribuables. Dans une lettre transmise au conseil, le secrétaire de la Chambre locale écrit ce qui suit:

"Sans aucun parti pris et uniquement dans l'intérêt général de toute la ville, les membres de notre conseil d'Administration ont décidé à l'unanimité de vous recommander de ne pas donner suite à cette demande. En considération de la promotion commerciale, notre Chambre de commerce est d'avis que le changement de zone tel que demandé serait grandement nuisible au développement de notre commerce qui n'est pas tellement florissant à l'heure actuelle pour le disperser davantage.

"Le règlement de zonage n'est pas parfait, il est sujet à amélioration, mais ce n'est pas en multipliant les zones commerciales que nous pourrons l'améliorer.

"Notre Chambre comprend qu'il est difficile et même délicat de ne pouvoir donner suite à des demandes formulées par certains groupes de propriétaires, mais le conseil n'est-il pas la seule autorité qui a le pouvoir et le devoir de légiférer au nom du bien commun.

"Dans d'autres villes de la province les conseils municipaux réfèrent à des organismes consultatifs tels que Comité ou Commission d'Urbanisme, l'étude de semblables requêtes. Les recommandations qui sont faites ne sont pas nécessairement exécutoires, mais tout en dégageant quelque peu leurs responsabilités, les autorités municipales se basent sur les rapports de ces organismes pour prendre une décision.

"N'y aurait-il pas lieu, monsieur le Maire et MM. les Echevins, d'étudier la possibilité de confier à l'avenir à votre comité d'urbanisme local, l'étude de toutes requêtes concernant la question du zonage dans la ville?

"Nous vous faisons cette suggestion bien respectueusement, MM. les membres du Conseil et dans l'espoir qu'elle pourra vous être utile, nous vous prions de croire en l'assurance de notre plus entière collaboration."

Grande soirée sportive à Arvida

Le 1er mars les dirigeants de l'école St-Joseph organisèrent une intéressante soirée sportive récréative pour tous les jeunes qui prirent part aux diverses équipes scolaires durant la saison de patinage qui se termine. Cent vingt-cinq de nos jeunes joueurs se retrouvèrent au courant de cette réception. Sur les sièges d'honneur on a remarqué la présence appréciée de M. l'abbé Deneault aumônier de l'école et de l'O.T.J. paroisse Ste-Thérèse, M. le président général de l'OTJ d'Arvida, en la personne de M. J. Dufour, M. Rosaire Bergeron, président de la section paroissiale Ste-Thérèse, MM. Maurice Danis, Félicien Filion, Georges Potvin, Aimé Trudel, Georges Archibald, Adrien Lavoie, Gérard Bellemare, tous directeurs du comité des loisirs des jeunes, paroisse Ste-Thérèse, Les Révérends Frères de l'établissement et leur collègue le Fr. Pierre-Julien organisateur-conjoint de la fête.

Cette soirée avait pour but de remettre les trophées et coupes aux heureux gagnants de la saison sportive d'hiver. Le frère directeur de l'école St-Joseph, adressa une courte allocution pour remercier les membres dirigeants de l'OTJ paroissiale de leur dévouement et de leur appui financier dans les organisations des loisirs des jeunes étudiants et pour féliciter tous les récipiendaires de récompenses au courant de cette soirée. "L'OTJ mentionna-t-il en substance est une oeuvre d'organisation des sains loisirs, de protection et partant de charité à l'égard de nos jeunes. Nous n'apprécierons jamais trop le désintéressement, la compréhension bienveillante et l'activité inlassable de chacun des membres, de ce comité, de leur directeur comme de l'aumônier dévoué qui se fait l'âme inspiratrice du mouvement. Il ajouta un mot de spéciale gratitude pour la générosité proverbiale du Comité otéjiste tant à l'endroit des jeunes, qu'envers les Frères, leurs maitres, qui s'en occupent. A son tour M. l'abbé Deneault souligna la part active des jeunes de l'école dans les organisations sportives, remercia les Rév. Frères de leurs longues heures de surveillance auprès des élèves, et de la bonne direction des sports dans l'institution. M. le président général ajouta avec chaleur son mot d'encouragement à tous les membres des diverses équipes, et M. Rosaire Bergeron prouva une fois de plus sa sympathie à la cause des jeunes en mettant en vedette, la bonne coopération de tous, dans les divers mouvements scolaires et otéjistes. Des photos souvenirs, installées autour de la table bien garnie des trophées, un groupe d'ardents au jeu — et ajoutons non moins fervents de l'étude lorsque les heures réglementaires les y convient — Quelques instants de particulière solennité firent de nombreux heureux lorsque l'équipe midget de l'école se vit attribuer pour la quatrième année consécutive le trophée Dr Raymond, l'équipe Bantam reçut aussi une coupe d'honneur laborieusement méritée. L'équipe Pee-wee section A, les Etoiles, remporta la coupe scolaire dans la ligue St-Joseph, et l'équipe Pee-wee section B, les Alouettes conquit le trophée des plus jeunes de la ligue scolaire. Plus de trente trophées individuels marquèrent à tour de rôle les titres des bons et meilleurs joueurs de la saison. Puis la partie récréative proprement dite de la soirée avait été prévue par la présentation d'un film magnifique, en couleurs, de deux heures, et tous les membres sportifs présents à cette soirée, participèrent à un goûter, récompense du très bon esprit qui a caracérisé toutes les organisations de la dernière saison.

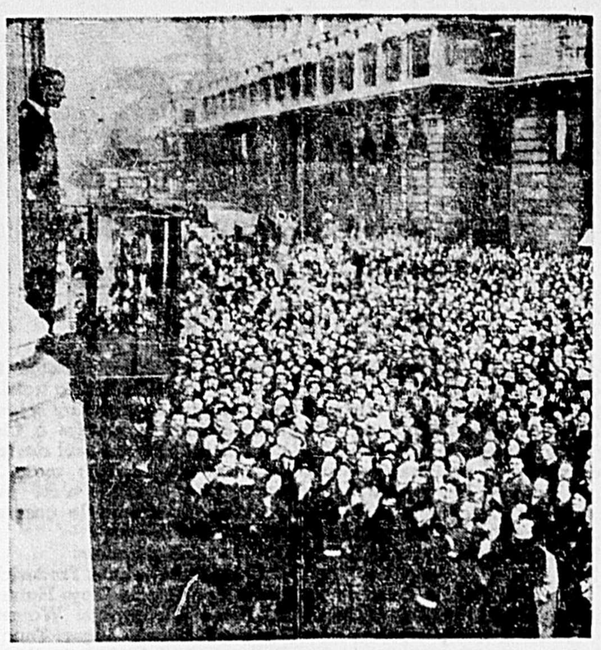

POINT FINAL AUX COMMERAGES: S. A. R. le prince Philip, duc d'Edimbourg, a parlé, lors de son passage à Mansion House, à une foule composée surtout de femmes, venues l'acclamer lors du banquet de bienvenue que le lord maire de Londres lui a offert à son retour. Le Prince a profité de l'occasion pour faire allusion aux racontars faits durant son voyage de 4 mois. Il a dit à des dignitaires de Londres "qu'il serait facile de prétendre que son voyage faisait partie d'un plan longuement préparé, mais qu'il devait admettre que tout cela provient qu'il avait accepté d'inaugurer les jeux olympiques de Melbourne". (CPC)

Surplus de $2,781.33 en 1956, à Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Une année excellente pour la ville de St-Félicien dont le revenu pour 1956 a atteint le montant de $214,000.20 contre des prévisions budgétaires de $165,283 laissant une différence en plus de $50,000 en chiffres ronds. Ce surplus peut se traduire comme suit: Augmentation de 17,000 dans la taxe de vente, $14,000 en dividendes de l'Epicerie de St-Félicien $15,500.00 en octrois du gouvernement provincial et une balance de quelque $3,000 provenant de diverses sources. Il faut également noter que la valeur nette de la ville est passée de $211,888.18 à $305,689.91, donnant une augmentation de $93,801.74 pour la seule année 1956. Ajoutons que la valeur nette de la ville en 1950 n'était que de $58,135.48 comparativement à $305,689.91 en 1956 ce qui vous donne une excellente idée du progrès accompli à St-Félicien en si peu de temps, alors que sans augmenter l'évaluation foncière on a réussi à baisser la taxe de $1 à $0.95 dans la même période.

L'année se termine avec un excédent de $2,781.33 des revenus sur les dépenses.

As de Jonquière défont les Arvidiens 4-1

Les représentants du Palais des Sports ont porté leur avance à 2 à 0 dans leur semi-finale 3 de 5 en l'emportant 4 à 1 en l'Aréna du Centre de Récréation d'Arvida, hier après-midi. Cette joute présentée devant une faible assistance a donné lieu à de belles pièces de jeu et ce n'est que la malchance qui a empêché les Arvidiens d'égaliser cette série.

Les As qui n'alignaient que 2 lignes d'attaque ont favorisé un jeu défensif très efficace et la grande expérience de Racette, Gareau et Basque combinée avec une performance extraordinaire de Claude Roy dans ses filets a suffi pour anéantir les fougueuses attaques des jeunes protégés de Sweede Paulsen.

La période initiale a fourni du jeu intéressant mais un peu trop fermé de la part des visiteurs surtout après leur premier point compté à 2.57 min. C'est durant cette première session que les Arvidiens ont dominé et avec un peu plus de chance le score leur aurait été favorable par plus d'un but.

A la 2e reprise, le jeu fut beaucoup plus rude et une punition double infligé à Jonquière à 11.58 min. a soulevé les spectateurs qui espéraient un but de leur porte-couleurs. Mais trop anxieux, nos joueurs locaux n'ont rien réussi contre Gareau et Basque qui ont formé un mur infranchissable. Des buts par J. Racette et B. Béland ont porté le compte 3 à 0 et ce n'est qu'à la 13e minute qu'Arvida a cassé la glace avec un but de A. Tremblay aidé de Bert Dubois.

Les Arvidiens revinrent plus déterminés encore pour le dernier engagement et nous nous demandons encore comment Claude Roy a pu faire pour tenir le coup. En deux occasions en particulier, Roy a été miraculeux contre Roy et Claude Gagnon et il fut sans contredit la grande étoile de la partie. Un but de R. Saulnier à la 13e min. a scellé l'issue de la partie et brisé le coeur des supporteurs du club local qui fait face maintenant à l'élimination. Nous croyons cependant que tout n'est pas fini pour nos joueurs et les As peuvent s'attendre à une chaude lutte mardi soir à Jonquière. Une victoire des nôtres au Palais des Sports ne nous surprendrait pas et nous pourrions ainsi revoir nos favoris ici probablement vendredi soir. Qui vivra verra. Voici le sommaire:

1ère période

1—As: G. Huot, C. Côté et J. Racette 2.57

2e période

2—As: J. Racette, C. Côté et G. Huot 0.45
3—As: B. Béland, R. Saulnier et V. Tremblay 3.18
4—Arvidiens: A. Tremblay, B. Dubois 13.41
Pun: J. Racette, G. Huot et G. Brindle.

3e période

5—As: R. Saulnier, A. Durand et G. Béland 13.00
Arbitres: Eddy O'Doherty et L.-Jos. Boivin.

Crimes imputés à Vichinsky

MOSCOU (Reuters)—Feu André Vichinsky a été publiquement accusé, vendredi, d'être responsable de certains crimes juridiques de l'ère stalinienne.

Il fut attaqué par le journal du gouvernement communiste Izvestia pour ses théories légales — non pour son rôle d'après-guerre comme ministre des Affaires étrangères et chef de la délégation permanente soviétique aux Nations unies.

Izvestia a déclaré que les théories légales de Vichinsky ont conduit à "la violation de la légalité socialiste".

L'attaque la plus forte à venir jusqu'ici contre l'homme qui a dirigé les procès d'anciens chefs bolchéviques, l'accuse d'avoir ignoré les droits des citoyens.

Izventia promet que "le peuple soviétique peut être assuré que les sévères châtiments de la loi soviétique seront appliqués à quiconque osera empiéter sur ces droits".

Déstalinisation

Les observateurs occidentaux ici considèrent l'article comme une preuve que la déstalinisation se poursuit rapidement en divers domaines de la vie soviétique, particulièrement dans le royaume de la jurisprudence et de l'économie.

Certains observateurs vont jusqu'à dire que la déstalinisation se fait avec "diligence", même malgré les louanges publiquement adressées à Staline par Nikita Khrouchtchev, chef du parti communiste soviétique, et autres.

Les observateurs croient que le mouvement de déstalinisation a atteint une étape où il ne peut plus s'arrêter, même si les chefs du parti communiste le désiraient.

Vichinsky aurait obtenu plus de 6,000 sentences de mort au cours des procès de 1937-1938, contre d'anciens collègues.

Vichinsky est l'auteur d'ouvrages sur la théorie juridique soviétique.

De 1949 à 1953, il fut ministre des Affaires étrangères. Puis, à la mort de Staline, il fut nommé chef permanent de la délégation soviétique aux Nations unies.

Ses théories

Il est décédé d'une attaque cardiaque à son bureau de New York, en novembre 1954, et son corps embaumé fut expédié à Moscou où il a été inhumé. Il était âgé de 71 ans.

Parmi les théories légales de Vichinsky condamnées par le journal Ezvestia, se trouvent les suivantes:

1. La confession d'un accusé est une preuve suffisante à sa condamnation.

2. On peut tenir compte du caractère et des opinions pour établir la culpabilité d'un accusé.

3. Une cour ne peut jamais établir une preuve absolue ou objective mais seulement "la vérité la plus probable".

4. L'accusé est tout aussi obligé de prouver son innocence que la poursuite l'est d'établir sa culpabilité.

Au cours des 16 dernières années, les expéditions Croix-Rouge outremer représentent une valeur de $100,000,000.

A peine 1,800 des 6,000 enfants de Chicoutimi fréquentent l'OTJ

A peine 1,800 enfants sur 6,000 fréquentent l'Oeuvre des Terrains de jeux au cours de l'été, à Chicoutimi, a révélé en fin de semaine M. l'abbé Maurice Savard, aumônier-directeur de l'Oeuvre des Terrains de jeux, dans une entrevue qu'il accordait sur les ondes de la radio de Chicoutimi.

Le prêtre a lancé un appel à la collaboration entre responsables otéjistes et parents afin que plus de jeunes puissent bénéficier de loisirs organisés chrétiennement.

"Il ne s'agit pas, a dit M. l'abbé Savard, de passer son temps à critiquer ce qui a été fait dans le passé mais il faut s'évertuer à collaborer avec le comité otéjiste de la ville, des différentes villes, pour organiser chrétiennement les loisirs des jeunes".

Pour sa part, le vice-président de l'OTJ de Chicoutimi, M. Armand Legault, a déclaré à la même occasion que l'OTJ est l'organisme normal qu'on devrait retrouver dans toutes les villes et paroisses du diocèse.

Une Oeuvre de Terrain de jeux existe dans une ville pour réunir dans la cité les enfants, les jeunes gens, même les adultes, dans un but de récréation, d'amusement et *de culture; pour s'occuper de leur* formation morale, sociale, nationale, physique, scientifique, artistique, athlétique et sportive.

Une OTJ existe pour organiser des terrains de jeux et autres formes de récréation: pour assumer la responsabilité, l'organisation et la régie des terrains de jeux et autres lieux d'amusement ou de formation qui pourraient être confiés à l'oeuvre par la municipalité ou les autres pouvoirs publics.

M. l'abbé Savard a précisé: "L'OTJ a un rôle incomparable à jouer au milieu de cette jeune société de 53,000 enfants d'âge scolaire dans le diocèse, en les préservant de tout ce qui pourrait être malsain dans les sports, les amusements, les excursions, en essayant de leur donner par leur loisir une formation qui continuera celle commencée au foyer et continuée à l'école.

L'abbé Savard a déclaré: "Les terrains de jeux sont absolument nécessaires dans l'état actuel de la société pour préserver l'enfant contre toute habitude de vie de désordre et de misère morale qu'ils pourraient prendre dans des loisirs mal dirigés. Il faut avoir une organisation otéjiste vivante, pour que l'enfant soit marqué pour la vie par ses loisirs et non pas de façon à le rendre malheureux pour la vie, *mais plutôt le rendre heureux. D'où* l'immense responsabilité de la part des parents et des éducateurs afin de soutenir une telle oeuvre."

Le fédéral terminera un rempart dans un parc de Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Une lettre récente du député du comté de Roberval à Ottawa, Mtre Georges Villeneuve, annonce que son gouvernement a décidé de terminer le rempart commencé l'an dernier en face du Parc Sacré-Coeur à St-Félicien. Cette amélioration sera de nature à faire aimer davantage les beautés naturelles de ce joli parc. Le Conseil de ville a adressé des remerciements à l'hon. Winters ainsi qu'à M. Maurice Bourget, adjoint parlementaire et au député Me Georges Villeneuve en marge de l'obtention de cet octroi.

En Angleterre

MONTREAL (PC) — M. Arnold Heckele, commissaire du Commerce du Royaume-Uni dans la province de Québec partira le 18 avril prochain pour l'Angleterre. Il aura comme successeur M. Martin Marshall, qui est actuellement commissaire du commerce en Alberta.

Tragédie

MILWAUKEE (PA)— Quatre enfants, dont l'âge varie de un à cinq ans, ont péri dans l'incendie qui a détruit une maison de deux étages. Les pompires ont rapporté que l'incendie, d'origine inconnue, a pris naissance dans une chambre à coucher du logement du deuxième étage. Les petites victimes sont: Ann Bartelson, 5 ans; Milton, fils, 3 ans, Jeffrey, 2 ans et Glenn, 1 an.

Il est important de ne pas oublier le capital humain dit M. St-Laurent

OTTAWA (PC) — Le premier ministre St-Laurent a déclaré vendredi que si le Canada s'occupe fébrilement à mettre en valeur ses vastes richesses naturelles "il est important de ne pas oublier le capital humain".

Dans un message prononcé à l'occasion de la Semaine de l'Education, qui sera observé la semaine prochaine d'un bout à l'autre du pays, le premier ministre a déclaré:

"Je désire féliciter les responsables de cette Semaine de l'Education et leur souhaiter tout le succès possible en portant à l'attention de nos concitoyens l'importance de l'éducation dans ce pays.

"Le Canada possède de vastes richesses naturelles que nous nous employons à mettre en valeur, mais il est important de ne pas oublier notre capital humain. L'avenir de la nation dépend de notre réussite à préparer notre jeunesse à accepter les responsabilités d'un citoyen canadien et à apporter leur contribution à notre vie nationale.

"Je crois que c'est une occasion magnifique pour les Canadiens de rendre hommage aux milliers d'instituteurs, dans toutes les parties du pays, qui consacrent leur temps et leur talent à la noble tâche de préparer la jeune génération à devenir des citoyens utiles à la société".

Organisation

La Semaine de l'Education est placée sous l'égide de 14 organisations industrielles, commerciales, professionnelles et ouvrières, comptant des membres d'un bout à l'autre du pays.

Il convient de mentionner la Chambre de Commerce canadienne, l'Association des manufacturiers canadiens, la Conférence nationale des universités canadiennes et le Congrès du Travail du Canada.

Ayant pour thème "L'Education — l'affaire de tout le monde", cette semaine donnera lieu à des manifestations à l'échelle locale en partant de suggestions faites par le siège social national à Ottawa.

Le secrétaire général est M. George Croskerry, secrétaire de la Fédération canadienne des instituteurs. Son Comité a invité les dirigeants locaux à discuter les questions suivantes:

A débattre

Prend-t-on les mesures nécessaires pour faire face aux demandes sans cesse croissantes d'inscription scolaire qui seront vraisemblablement faites au cours des 20 prochaines années? Fait-on suffisamment pour s'assurer un nombre adéquat d'instituteurs? Comment est-il possible d'augmenter le nombre des bourses d'études afin qu'aucun étudiant talentueux ne soit forcé de quitter l'école pour des raisons d'argent.?

En instituant cette semaine, on se propose d'attirer l'attention publique sur les réalisations, tout aussi bien que les problèmes, accomplies par les 125,000 professeurs d'enseignement élémentaire et secondaire et par leurs 3,350,000 élèves.

Comité académique formé au Collège classique de Jonquière

JONQUIERE (DNC) — On a procédé dernièrement à la formation d'un comité académique au Collège classique de Jonquière dans le but de promouvoir le mouvement de culture déjà amorcé dans cette institution. Ce comité est formé d'un délégué de chaque classe du collège et est sous la présidence de Normand Tremblay, élève de Rétho'rique.

A sa première réunion, de nombreux projets ont été ébauchés dans le domaine des lettres et des arts, notamment la présentation d'un film commenté et expliqué, un concours oratoire et la présentation une pièce de théâtre jouée par les étudiants du collège. La pièce qui sera présentée au public est l'"Etude obligatoire" une adaptation du "Mariage forcé" de Molière et elle fera partie des manifestations spéciales qui auront lieu à l'occasion de l'inauguration officielle du collège classique de Jonquière.

Formé dans le but de favoriser la culture et de développer chez les étudiants l'amour de la musique et de l'art oratoire, ce comité est actuellement en pleine activité et ses obligations augmenteront de plus en plus à mesure que le collège prendra de l'importance et élargira ses cadres.

25,000 personnes, au défilé du carnaval, à Port-Alfred

Le comité de direction du carnaval d'hiver à Port-Alfred et Bagotville est grandement favorisé par une température vraiment propice à ce genre d'événement. Depuis le début que le baromètre se tient au beau temps et ceci a été un des nombreux facteurs de succès de l'entreprise.

Samedi après-midi, une foule estimée à plus de 25,000 personnes a assisté au défilé de la grande parade à travers les rues de Grande-Baie, Port-Alfred et Bagotville. L'organisation de la parade qui avait été confiée au Jeune Commerce de la Baie des Ha! Ha! a remporté un succès éclatant. Treize chars allégoriques et au-delà de 100 figurants formaient l'ensemble de cette démonstration carnavalesque.

Le défilé se mit en branle à 2 h. 30 et le Bonhomme Carnaval présidait à la parade monté sur un char fourni par la Compagnie Saguenay Terminals Ltd., de Port-Alfred. Il était accompagné de Mlle Marthe Savard, Reine du Carnaval 1956. S Majesté Monique, heureuse élue à l'occasion du Carnaval 1957, occupait le char de Consolidated Paper Corp. Ltd., qui fermait le défilé. Sa Majesté était entourée de ses trois Princesses qui formaient l'escorte royal pour la durée du Carnaval qui se terminait Dimanche soir par une grande mascarade au Palais Municipal. Toutes les associations de Port-Alfred et Bagotville ont pris une part active à ce grand déploiement qui dura deux heures. Les autorités municipales de Port-Alfred et de Bagotville faisaient également partie du défilé et l'on pouvait remarquer aussi les membres de la Fanfare St-Edouard de Port-Alfred, de l'orphelinat St-François Régis ainsi que le corps des majorettes. Plusieurs marchands, industriels ainsi qu'entreprises commerciales avaient prêté leur concours en participant à la parade avec des chars allégoriques. Nos sincères félicitations vont à Guy Paquin, l'organisateur en chef de la parade, à ses dévoués collaborateurs qui ont travaillé sans repit, à Claude Grenier qui a dessiné les maquettes et qui s'est occupé de la technique générale, enfin à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à faire de ce défilé, un numéro très intéressant.

La soirée canadienne qui faisait suite à la parade, samedi soir, fut elle aussi une réussite complète. Plus de mille personnes avaient pris d'assaut les salles du Palais Municipal et ont célébré avec joie le temps du Carnaval. Des danses du folklore canadien ont été exécutées aux sons de l'orchestre de Liguori Gilbert de Jonquière et de Gérard Boivin de Bagotville.

Campagne de recrutement à la Ch. de Commerce de St-Félicien

St-Félicien (DNC) — La Chambre de Commerce Senior de St-Félicien tenait jeudi soir dernier après plusieurs mois d'inactivités, une réunion générale de tous ses membres, sous la présidence de M. Fernand Gagnon et en présence d'un nombreux auditoire. Lors de cette réunion, M. Alfred Hamel, était nommé directeur de la Chambre, en remplacement de M. Paul-Emile Massicotte, autrefois gérant de la Banque Canadienne de la localité et qui a été assigné à un nouveau poste. La direction a aussi proclamé la semaine du 10 au 18 mars prochain, semaine de recrutement. Tous les membres ont été invités à l'occasion, à faire une campagne spéciale, en vue de recruter le plus de membres possibles, et ainsi grossir les rangs de la Chambre qui fait oeuvre utile au sein de la société. M. Edmond Pilote, président des éleveurs de bovins canadiens du comté de Roberval, proposa à cette assemblée, que la Chambre de St-Félicien appuie fortement tous les corps publics de la province, en vue de demander au ministère de l'agriculture, et de faire pression pour que ce dernier fournisse les grains de semence aux cultivateurs de la région. Vu qu'un séminar de l'industrie et du commerce sera tenu les 27-28-29 et 30 mars prochain à Québec, tous les membres de la Chambre de St-Félicien sont invités à y prendre part afin de représenter leur organisme lors de cet événement d'importance. Lors de la même réunion, la direction formulait une motion de félicitations à l'égard de S.H. M. Rodolphe Lefebvre, à la suite de sa récente nomination, comme directeur de l'Union des Municipalités.

Energie électrique

NEW YORK (PA) — La Commission hydroélectrique de l'Etat de New York a signé des contrats vendredi pour la vente d'énergie électrique du St-Laurent à la Reynolds Metals Co. et à la Niagara Mohawk Power Corp. En vertu de ces contrats, la Commission recevra un revenu annuel de près de $13,000,000, dont $8,000,000 de la Rynolds et $5,000,000 de la Niagara. Cette somme servira de fonds d'amortissement et sera employée pour acquitter l'intérêt accumulé pour la construction de ce vaste projet.

Voies de fait

MONTREAL (PC)—Francis Bélanger, 39 ans, un médecin qui a abandonné la pratique de sa profession, a été trouvé coupable de voies de fait sur la personne d'une masseuse de Westmount qui venait tout juste de le faire profiter de sa science. L'incident s'est produit le 13 novembre dernier et l'accusé l'avait attaquée avec une pince-monseigneur. Il connaitra sa sentence aujourd'hui. Sa victime Mme Bargit Hurst, avait du faire un stage de 16 jours à l'hôpital par suite de cet incident.

Menaces

IPOH, Malaisie (Reuters)—Le premier ministre de Malaisie, M. Tunku Abdul Rahman, a déclaré vendredi soir que sa vie était menacée par les adversaires des propositions constitutionnelles visant à donner à la Malaisie son statut d'indépendance.

Honneur pour le maire de Saint-Félicien

St-Félicien (DNC) — Son Honneur le maire de la ville de St-Félicien, M. Rodolphe Lefebvre, vient d'être nommé directeur de l'Union des municipalités de la province de Québec, pour le siège no 4 en remplacement de M. J.-L. Fay, ex-maire de la ville d'Arvida.

MUSTEROLE
soulage promptement
DOULEURS RHUMATISMALES ARTHRITIQUES
On peut en SENTIR l'effet!
Si vous souffrez de douleurs rhumatismales ou arthritiques, frictionnez-vous avec Musterole. Vous en ressentirez un soulagement prompt et durable.
La médication calmante très efficace de Musterole crée la chaleur concentrée qui est nécessaire à l'endroit douloureux. Vous pouvez SENTIR le soulagement que vous cherchez. Musterole est propre, blanc et ne fait pas de taches. Si la douleur est intense, achetez Musterole extra-fort. Fabrication canadienne.
"Un véritable onguent de moutarde"

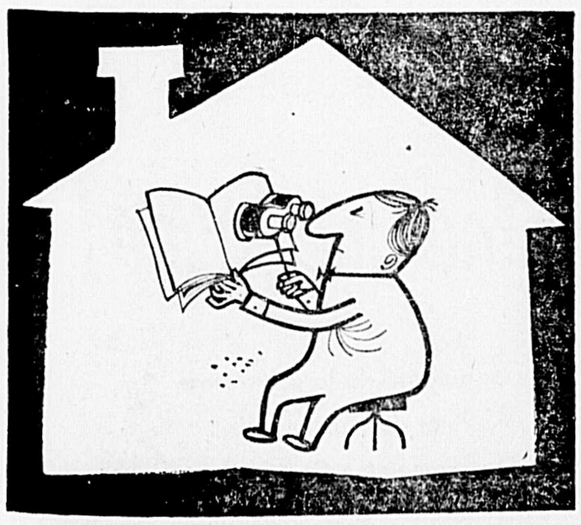
C'est facile de bien voir

Les Ampoules Blanches G-E donnent une lumière douce diffuse si convenable pour lire, écrire ou pour accomplir tout travail rapproché.
Eprouvez-vous une difficulté à lire le journal? Vos yeux sont-ils fatigués dans la soirée? Essayez de remplacer les ampoules ordinaires par les Ampoules Blanches G-E— qui répandent une lumière douce partout.
AMPOULES BLANCHES
CANADIAN GENERAL ELECTRIC COMPANY LIMITED

REPRENEZ LE DESSUS AVEC UN PRET POUR NETTOYAGE DES COMPTES!
Acquittez les comptes qui trainent en fin de saison et diminuez vos paiements mensuels, avec un prêt obtenu rapidement ici. Nous aimons répondre "Oui!" quand vous demandez un prêt. Téléphonez d'abord pour obtenir l'argent en une visite, ou venez au bureau.
Prets Jusqu'à $1000 ou plus sur signature, meubles ou auto
Jusqu'à 30 mois pour rembourser des prêts de plus de $500.
2 bureaux bien situés — lequel vous convient le mieux?
CHICOUTIMI — 2ième étage, 116 Rue Racine Est. Tél. Liberté 3-4421
JONQUIERE — 2ième étage, 102 Rue Saint Aimé. Tél. Liberté 2-4571
Ouvert le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir
UN NOUVEAU NOM!
"Personal Finance Co." s'appelle maintenant "BENEFICIAL FINANCE CO." Seul le nom a changé!
BENEFICIAL FINANCE CO. DU CANADA
BENEFICIAL FINANCE SYSTEM LOANS

Le jour ou la nuit vous voyagez en tout confort
PAR LE SUPER Continental
UN TRAIN "DE LUXE" DU CN
Service rapide tous les jours vers l'est et vers l'ouest
MONTRÉAL • TORONTO • OTTAWA
WINNIPEG • SASKATOON • EDMONTON
JASPER • VANCOUVER

CN
Pour renseignements et location de places, consultez votre représentant du Canadien National.
N-1187

Saguenéens, assurés de la 2e place

"VAS-Y MON BELIVEAU": — Ted Lindsay s'est aperçu que les coups sont meilleurs à donner qu'à recevoir lorsque le grand Jean Béliveau est arrivé par-dessus, son bâton caressant la chevelure du rude Lindsay. Cette scène s'est passée jeudi soir lorsque Canadien a réussi à blanchir Détroit 3 à 0. (CPC)

Dans la Ligue Nationale

Canadiens gagne et perd. – Chicago gagne et annule. – Toronto annule et perd. – Détroit annule et perd. – Boston gagne et perd.– New-York gagne et annule

MONTREAL (PC)—Grâce à un ralliement de trois buts dans la troisième période, les Canadiens ont défait, samedi soir, les Red Wings de Detroit au compte de 5-1 pour s'approcher dangereusement des meneurs dans le classement de la ligue Nationale.

C'était la quatrième défaite consécutive du Detroit, qui avait été blanchi par 3-0, jeudi soir, à Detroit par les Canadiens.

La victoire de l'équipe montréalaise, enregistrée devant 14,155 spectateurs, a également permis à Jacques Plante de devancer Glen Hall dans la lutte serrée pour l'obtention du trophée Vézina. Après la partie de samedi, les statistiques indiquaient que le gardien de buts du Detroit avait été déjoué à 131 reprises au cours de la saison en comparaison de 131 fois, pour Jacques Plante. Le Detroit ne détient plus que la faible marge de deux points sur les Canadiens en tête du classement.

SOMMAIRE

Première période:
Aucun but.
Punitions: Harvey 7.55, 16.16 Pavelich 10.56, Ferguson 12.38, Geoffrion 14.40.
Deuxième période:
1—Montréal, Olmstead, (Béliveau, Geoffrion) .39
2—Montréal, St-Laurent (Olmstead, Provost) 18.38
Punitions: Pavelich, majeure 3.25 Johnson majeure 3.25, Ullman majeure 12.42, St-Laurent majeure 12.42, Dineen 3.42, Arbour 7.20, M. Pronovost 18.50, Béliveau 18.50.
Troisième période:
3—Détroit, Dea, (Howe, Lindsay) 12.53
4—Montréal, M. Richard 13.02
5—Montréal, Béliveau 17.04
6—Montréal, Moore (H. Richard, M. Richard) 18.19
Punitions: Olmstead 3.24, Godfrey 7.00, A. Pronovost 7.00, Howe 8.00, Lindsay 8.19, Geoffrion 8.19, Talbot 11.31.

ARRETS:

Hall	7	14	8—29
Plante	9	10	6—25

TORONTO (PC) — Les Black Hawks de Chicago, qui n'ont aucune chance de prendre part aux éliminatoires de la Ligue Nationale de Hockey, semblent prendre un malin plaisir à compromettre les chances des clubs plus puissants. C'est ainsi que les Black Hawks ont triomphé des Maple Leafs samedi soir au compte de 4-3.

En dernière place de la ligue avec 42 points, les Hawks ne sont plus maintenant qu'à sept points des Leafs qui ont joué une partie de moins que le Chicago.

SOMMAIRE

Première période:
1—Toronto, Migay (Duff) 3.29
2—Chicago, Vasko (Wilson, Litzenberger) 10.42
Punitions: Ciesla, 3.17, Pilote majeure, Migay majeure et mineure 3.48, James 9.29, Nesterenko, et Reaume 14.19, Mortson 15.18, F. Kennedy 19.17.
Deuxième période:
3—Chicago, Nesterenko (Litzenberger) 2.11
4—Toronto, Horton (Thomson, Migay) 18.57
Punitions: Nesterenko 7.53, Mortson, Baun 17.59.
Troisième période:
5—Chicago, Kachur (Lalande, Mortson) 4.44
6—Chicago, Mortson 15.39
7—Toronto, Stewart (Kennedy, Réaume) 18.14
Punitions: Stewart 1.35, Pilote 16.38, Nesterenko 19.22.

ARRETS:

Rollins,	8	10	11—29
Chadwick	4	5	6—15

BOSTON (PA) — Les Rangers de New-York, stimulés par la puissance d'Andy Bathgate, ont triomphé des Bruins de Boston samedi après-midi au compte de 5-2 dans une joute télévisée dans la ligue Nationale.

SOMMAIRE

Première période:
1—New-York, Popein (Bathgate, Prentice) .34
2—New-York, Murphy (Bathgate, Henry) 4.27
3—New-York, Cahan, (Bathgate) 11.50
Punitions: Boivin 3.14, Labine 5.44, Flaman, majeure 5.33, Fontinato majeure 5.33, Murphy 5.44; Stesiuk 13.37, Evans 17.10.
Deuxième période:
4—Boston, Mackell (Flaman) 3.45
5—Boston, Régan (Mackell, Beckett) 18.32
Punitions) Gadsby, 4.42, Gardner 8.40, Mohns 12.31, Murphy 19.04.
Troisième période:
Aucun point.
Punitions: Mackell 2.05, Stasiuk 19.12, Bathgate 19.12.

ARRETS:

Worsley	10	12	0—31
Simmons	9	5	6—20

BOSTON (PC) — Don McKenney et Fleming Mackell ont chacun porté à 20 leur total de buts pour la saison, hier soir, pour conduire les Bruins de Boston à une victoire de 5-2 sur les Canadiens de Montréal.

BOSTON (PA)—Voici les alignements des Bruins de Boston et des Canadiens de Montréal au cours de la joute disputée hier soir.

Montréal—Buts: Plante; défenses: Harvey, St-Laurent, Talbot, Johnson, Turner; avants: Béliveau, Geoffrion, Olmstead, H. Richard, M. Richard, Moore, Marshall, Provost, Pronovost, Goyette, Curry, Smrke.

Boston—Buts: Simmons; défenses: Armstrong, Stanley, Flaman, Mohns, Boivin; avants: Regan, Beckett, Mackell, McKenney, Labine, Chevrefils, Gardner, Peirson, Stasiuk, Caffery.

Arbitre: Powers; lignes: Pavelich, Roberts.

SOMMAIRE

Première période:
1—Boston, McKenney (Labine, Mackell) 5.11
2—Boston, McKenney (Labine, Mohns) 11.42
Punitions: St-Laurent 3.18, Harvey 4.38, Olmstead 8.54, Armstrong 8.54, Caffery 8.54, Talbot 12.21, Mohns 12.21, Boivin 13.27, Mackell 15.33, Talbot 19.18.
Deuxième période:
3—Boston, Chevrefils (McKenney) 4.57
4—Boston, Mackell (Stanley) 16.58
Punition: Boivin, 16.08.
Troisième période:
5—Montréal, Béliveau .08

(suite a la 2ème page)

Partie nulle à Montréal hier après-midi. – Jackie Leclair a compté notre seul but

MONTREAL (PC) — Les puissants Royaux et les non moins puissants Saguenéens se sont affrontés dimanche dans une partie importante puisqu'elle a déterminé la position des équipes dans le classement de la ligue professionnelle du Québec. Montréal et Chicoutimi ont fait match nul au compte de 1-1.

Les deux seuls buts de la partie ont été marqués au cours de la deuxième période.

A la suite de cette joute, les Royaux sont en troisième position à trois points derrière les Saguenéens qui occupent la deuxième. Les As de Québec brillent toujours en tête du classement.

Kelly Burnett, avec l'aide d'André Corriveau, a marqué le point des Royaux après cinq minutes et 58 secondes de jeu dans la deuxième période. Après 17 minutes et 45 secondes de jeu dans le même engagement, Jackie Leclair, qui en est à sa troisième partie avec les Saguenéens, a expédié la rondelle dans la cage de Gerry McNeil.

L'arbitre Len Corriveau a imposé six punitions mineures, dont cinq aux agressifs Saguenéens. Au total, 5,826 personnes assistaient à la joute.

Ray Frederick a effectué 28 arrêts et McNeil 27. A la troisième période, George Roy a bien failli donner la victoire à Chicoutimi en arrivant seul devant la cage de McNeil; mais le joueur de défense n'est pas parvenu à déjouer le gardien de but des Royaux.

Alignements:

Chicoutimi — Buts: Frederick; défenses: Glaude, Roy, Hanna, R. Rousseau; avants: Watson, Locas, Perreault, Léger, Topoll, Pichette, Leclair, Baluik, Hicks, Groleau.

Montréal — Buts: McNeil; défenses: Roche, Deslauriers, Clune; avants: Burnett, Cressman, Denis, Gillis.

Arbitre Len Corriveau; lignes: McDonald, Jim Haggerty.

SOMMAIRE

Première période
Aucun but.
Punitions: Roy 9:19.
Deuxième période
1—Montréal: Burnett Corriveau 5:58
2—Chicoutimi: Leclair, Perreault, Topoll 17:45
Punition: Glaude 7:55.
Troisième période
Aucun but.
Punition: Roy 2:03.
Supplémentaire
Aucun but.
Punition: Watson 8:12.

Reider gagne le Kandahar du Québec au Mont-Tremblant

MONT-TREMBLANT (PC) — L'Autrichien Josl Reider, qui s'est signalé dans les épreuves de descente et de slalom au Mont-Tremblant, s'est vu décerner le trophée Kandahar du Québec.

Membre de l'équipe nationale d'Autriche, Reider a mis deux minutes, 35 secondes et deux dixièmes la première fois, et deux minutes, 32 secondes et huit dixièmes la deuxième fois à descendre la côte. Le record précédent avait été établi en 1949 par le Français Georges Pannissette qui avait parcouru la distance en deux minutes et 39 secondes.

Art Tommy d'Ottawa s'est classé deuxième dans le combiné alpin. Dave Jacobs, de l'Universite St. Lawrence du Vermont, s'est classé troisième. En quatrième place, on retrouve un autre Autrichien, Anderl Molterer. L'Autrichien Martin Stroltz s'est classé cinquième.

Chez les femmes, l'Autrichienne Joséphine Frandl s'est classé première dans le combiné alpin. Elle a effectué la descente en trois minutes, un record dans cette catégorie. Mlle Dany Jorgenson, de Mont - Tremblant, s'est classée deuxième; et Mlle Gigi Séguin, de Mont-Castin, troisième.

Un anniversaire

C'était hier le 25e anniversaire des épreuves de ski Kandahar du Québec. Pour la première fois depuis 1949, des skieurs européens y ont pris part.

Josl Reider et Anderl Molterer sont au nombre des cinq meilleurs skieurs du monde.

Samedi, dans les épreuves de descente, Molterer a brisé le record de 1949 dans sa première descente, et Josel Reider l'a brisé dans ses deux descentes.

Molterer a effectué la performance en deux minutes et 43 secondes à deux reprises. Art Tommy a réussi en deux minutes et 43 secondes.

John Femmelink, de l'Université McGill, chez les juniors, a réussi

(suite à la 2e page)

Chicoutimi Moving Epicerie Montcalm prennent l'avance

Le Chicoutimi Moving et l'Epicerie Montcalm se sont avantagé d'un gain dans les séries quart de finale, 2 de 3, des éliminattoires "57, de la Ligue Métropolitaine de Ballonbalai du Saguenay, lorsqu'ils ont vaincu leurs adversaires, hier après-midi. Les 2ième parties de la série se poursuivront dès ce soir, au Centre Sacré-Coeur et à Saint-Paul de Chicoutimi.

En effet, les portes-couleurs de Saint-Paul de Chicoutimi, l'Epicerie Montcalm, remportèrent un gain de 3-0, hier après-midi, à St-Nom-de-Jésus de la Rivière-du Moulin, contre le Chicoutimi Transport d'André Tremblay, lors de la 1ere partie de la série "B", quart de finale, 2 de 3.

Le Chicoutimi Transport aura la chance d'égaliser la série 2 de 3, ce soir, alors qu'il se rendra, à 8.00 hres, visiter l'Epicerie Montcalm, sur son propre terrain, à Saint Paul de Chicoutimi.

Par ailleurs, le Chicoutimi Moving prit l'avance 1-0 dans la série "A" quart de finale 2 de 3, hier après-midi, lorsqu'il a vaincu par 5-3, l'Asselin Texaco Service, qu'il visitait à St-Isidore de la Rivière-du-Moulin.

La victoire du Chicoutimi Moving en fut une d'equipe puisque cinq des leurs participèrent au pointage soit Maurice Villeneuve, Roch Aubé, Yvon Morissette, Ghislain Larouche et Guy Gagnon.

Chez leurs adversaires, "Phil" Michaud fut la vedette lorsqu'il compta deux des trois buts en leur faveur, dans cette joute, tandis que Richard Côte comptait l'autre but de l'Asselin Texaco Service de Jean-Claude Savard.

Cette joute produisait plus d'une demi-douzaine de punitions mineures et Jean-Paul Savard de l'Asselin Texaco Service, ainsi que Gabriel Dubé du Chicoutimi Moving, écopèrent d'une punition de match pour bataille.

Le Chicoutimi Moving poursuivra sa série "A" de quart de finale 2 de 3 avec l'Asselin Texaco Service, lorsqu'il recevra ces derniers, ce soir, au Centre Sacré-Coeur de Chicoutimi.

Les Cats gagnent 4-1 et gardent leur position

SHAWINIGAN FALLS (PC)—Les Cataractes de Shawinigan Falls, qui sont en dernière place dans le classement de la ligue professionnelle du Québec, ont eu raison des Lions de Trois-Rivières au compte de 4-1 dimanche, au cours d'une joute marquée de nombreuses punitions.

Les Lions occupent la quatrième place du classement.

Erwin Grosse, Ted Hodgson, Leo Amadio et Reggie Flemming ont marqué les buts des Cataractes; Norm Corcoran a réussi l'unique point des Lions.

L'arbitre Georges Gravel a imposé 20 minutes, dont 15 au cours de la première période. Une punition majeure a été imposée à Amadio et deux mineures ont été imposées à Jacques Gagnon, des Lions, qui se sont battus.

Le gardien de but Charlie Hodge a repoussé 30 fois la rondelle; Jacques Marçotte a effectué 19 arrêts pour les Lions.

SHAWINIGAN FALLS (PC)—Alignements:

Shawinigan Falls—Buts: Hodge; défenses: Hodgson, Amadio, Labrosse, Taillefer; avants: Brodin, Faulkner, Bouchard, Grosse, Desauniers, Wray, Dubé, Flemming, Laforge.

Trois-Rivières—Buts: Marcotte; défenses: Bownass, Bédard, Tennant, Ernst; avants: Thibault, Pépin, Bisaillon Corcoran, Bell, Gagnon, Attwell, Kapusta, Kabel, Vinet.

Arbitre: Georges Gravel; lignes: Leblanc Landry.

SOMMAIRE

Première période: 1. Shawinigan Falls, Grosse (Hodgson) 18:55.

Punitions: Amadio majeure 1:10 Gagnon deux mineures 1:10, Tennant 1:10, 14:28, Bouchard 1:10

CATARACTES

Bédard 3:36, Hodgson 4:25, Hodge 4:48, Broden 7:00, Bownass Bouchard 15:22, Bisaillon 15:22, Dubé 15:22, Flemming 19:59.

Deuxième période: 2. Shawinigan Falls, Hodgson (Broden, Faulkner) 7:03; 3. Trois-Rivières, Corcoran (Gagnon) 9:19.

Punitions: Bownass :30, Kabel 5:50, Laforge 14:13.

Troisième période: 4. Shawinigan Falls, Amadio 4:03; 5. Shawinigan Falls, Flemming (Desaulniers, Dubé) 14:45.

Punitions: Broden 5:19, Flemming 15:13.

Arrêts:

Marcotte	9	5	5—19
Hodge	9	11	10—30

Champions des canots à glace

QUEBEC (PC) — Cinq frères de l'Ile d'Orléans ont remporté dimanche, pour la troisième année consécutive, le trophée professionnel de la course de canot à travers les glaces du fleuve, une épreuve traditionnelle qui s'inscrit dans le cadre du Carnaval d'hiver de Québec.

Le capitaine de l'équipe, Liguori Lachance, ainsi que ses frères Noe, Anselme, Joseph et Paul, tous du village de St-Laurent, ont franchi la distance de deux milles, de Québec à Lévis, en 18 minutes et 20 secondes. Ils ont ainsi déclassé 10 concurrents.

Cette troisième victoire leur permet de prendre définitivement possession du trophée, décerné par l'hebdomadaire "La Tribune", de Lévis.

Chez les amateurs, une équipe québécoise, dirigée par le capitaine André Goulet, a franchi la distance en 18 minutes et sept secondes à la faveur de la marée baissante, et s'est classée première.

Chez les professionnels, l'équipe d'Albert Vézina, de l'Ile-aux-Grues, s'est classée deuxième. Elle a mis 19 minutes et huit secondes.

Chez les amateurs, l'équipe d'Albert Doré, de Québec, s'est classée deuxième en franchissant le parcours en 18 minutes et 34 secondes.

Quelque 75,500 spectateurs, dont le président du Conseil français, M. Guy Mollet, ont assisté à cette course sous un soleil radieux.

Programme de la grandiose Mascarade régionale

MARDI GRAS – 5 MARS

- PARADE DES FIGURANTS
- PRIX AUX FIGURANTS
- PRIX DE PRESENCE
- COURONNEMENT DE MLLE SAGUENEENNE
- PATINEURS COSTUMES ADMIS GRATUITEMENT
- 4 ACTES DE VAUDEVILLE INTERNATIONAL
  - ★ LUIS MOREOS
  - ★ JIMMY TROY
  - ★ JAN TORS
  - ★ LES ARTUROS

Les "ARTUROS"
équilibristes de réputation internationale

COLISÉE DE CHICOUTIMI

Le National et les Saguenéens gardent l'avance

Les jeunes Saguenéens ont déclassé leurs adversaires 7 à 1.

Jonquière (DNC) — Les Saguenéens Juniors ont repris les devants dans leur série contre les Castors en l'emportant 7 à 1 hier, au Colisée de la rue Lafontaine devant 1,800 personnes. — Les protégés de Roland Hébert ont évolué très rapidement pour déclasser leurs adversaires dans tous les départements.

Jamais la victoire ne fut en doute pour les Saguenéens qui ont pris l'initiative du pointage dès la première période par 2 à 1. — Après une seconde reprise sans point, l'offensive des vainqueurs a éclaté [illegible] pour 5 buts rapides, aux applaudissements des quelque 1,800 personnes.

Même si tous les joueurs ont fait de l'excellent travail, Jacques Allard, Mauril Morisset et Guy Langlois se sont distingués davantage avec chacun deux buts, tandis que Léo Tremblay se méritait l'autre.

Pour les Castors, Alain Caron a réussi à éviter un blanchissage avec un but vers la fin de la première période. Caron a compté à la suite d'une montée à l'emporte-pièce pour décocher finalement un puissant lancer qui trompa la vigilance de Gerry Brassard.

Les Saguenéens ont fait preuve d'une grande rapidité et de précision devant l'adversaire, deux facteurs importants dans leur victoire d'hier sur les Castors. La partie fut dénuée de rudesse, seulement 7 mineures étant imposées, dont 4 à Chicoutimi.

Les Saguenéens sont maintenant en avance 2 à 1, et la prochaine partie a lieu mardi soir à Dolbeau, où les Castors sont confiants de remettre les chances égales.

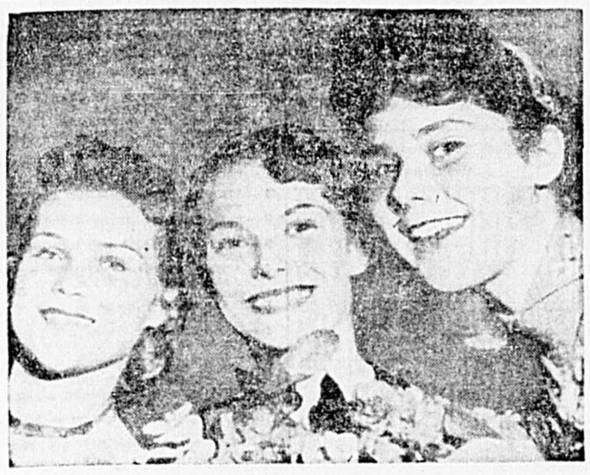

CAROL HEISS GARDE SON CHAMPIONNAT: — L'américaine Carole Heiss a conservé pour la deuxième année le championnat mondial du patinage de fantaisie. Hanna Eigel, d'Autriche, à gauche, et Ingrid Wendl, une autre autrichienne qui s'est classée troisième, à droite de la photo, l'ont félicitée de sa victoire. La canadienne Carole Jane Pachl, malade, s'est classée quatrième aux concours de Colorado Springs. (CPC)

Bloc-Notes

On a enregistré un record d'assistance hier à la joute National-Marquis: 4,000 personnes.

—•—

L'équipe du National est bien déterminée à y aller rapidement dans sa série contre les Marquis.

—•—

Ils sont maintenant en avance 2 à 0, et Germain Martel et Jean-Claude Tremblay ont encore été la bête noire de Morrisset...

—•—

Les Saguenéens de Phil Renauld s'en sont tirés avec un match nul de 1 à 1 hier après-midi contre le Royal de Montréal.

—•—

Ce verdict nul leur permet de conserver leur emprise de 3 points sur le Royal...

—•—

La prochaine partie locale des Saguenéens est cédulée pour jeudi contre Montréal, une autre joute très importante pour les gars de Phil Renauld.

—•—

Entretemps, ils joueront mardi soir contre les Canadiens d'Ottawa.

—•—

Les Saguenéens de Roland Hébert ont repris les devants dans leur série contre Dolbeau, en l'emportant par 7 à 1 au Colisée.

—•—

Jacques Allard, Mauril Morisset et Guy Langlois ont conduit l'attaque avec chacun une paire de buts.

—•—

Au dire de plusieurs amateurs, la série Saguenéens-Castors réserve bien des surprises.

—•—

Décidément, les Marquis de Jonquière filent un mauvais coton; ils sont malchanceux devant les buts adversaires.

—•—

Archibald qui s'y connait en frais de hockey, croit que les Marquis peuvent encore remonter la pente...

—•—

Les compères Sylvio Boivin et Marcel Dufour ne l'entendent pas de cette façon, car ils sont bien décidés à régler le compte du Jonquière en 4 parties, soit le minimum...

—•—

L'instructeur Marcel Dufour ne manque pas trop les services de Jacques Tremblay à la défensive...

—•—

Jackie Leclair continue son excellent travail dans l'uniforme des Saguenéens.

—•—

Hier au forum, Jackie a compté le point de son équipe dans la deuxième période.

—•—

Plusieurs chroniqueurs sportifs de la région ont assisté à la joute, de même qu'à celle des Canadiens samedi soir.

Collège 10 Police 1

JONQUIERE (DNC) — La Ligue de hockey Juvénile qui a débuté ses séries éliminatoires vendredi soir au Palais des Sports, présentait une autre rencontre hier après-midi. Le Collège Classique a remporté une deuxième victoire consécutive sur le club de la Police Juvénile pour passer en finale contre le vainqueur de la série Collège St-Michel Ste-Marie. Hier, le Collège Classique l'a emporté 10 à 1 sur son adversaire. — La Police Juvénile que dirige le chef Fernando Dicaire est donc éliminé de la course au championnat.

Dans les parties inaugurales de vendredi soir, le St-Michel a pris les devants 1 à 0 dans sa série contre le Ste-Marie en l'emportant 7 à 3, tandis que dans la seconde partie, le Collège Classique ne faisait qu'une bouchée de la Police Juvénile 7 à 1.

Ces séries de détail sont de 2 dans 3, et les deux finalistes se rencontreront dans une grande finale de 3 de 5 pour la suprématie des Juvéniles à Jonquière.

Huguette 1re couronnée au Centre du Sacré-Coeur

HUGUETTE 1ère a été officiellement couronnée "Reine des Sports du Centre", samedi soir, par M. l'échevin Joseph Tremblay, représentant de son honneur le maire Rosaire Gauthier de la cité de Chicoutimi, lors du grand Festival sportif '57, présenté par les "Taons" du Bassin, durant toute la journée à cet endroit.

Le festival '57 débuta par des fêtes à l'égard des enfants, alors que dès une heure, un film sportif "Gentleman Jim" était projeté pour eux, et par la suite, vers 3 h. 30, une série de courses eut lieu, à l'extérieur, sur la patinoire.

Ces courses comportèrent sept genres différents de compétitions, et il y eut douze gagnants, qui reçurent des prix par la suite, des mains de Sa Majesté, et ce sont les suivants:

Courses-avant en patins: Serge Fortier, Jean-Yves Noël.

Courses en skis sans baguettes: Jean-Marc Blanchette.

Courses-avant en patins 3 tours: André Turcotte.

Courses-arrière en patins: Jean-Yves Noël, Serge Fortier, Marc Boivin.

Courses à obstacles: Gilles Morissette, André Turcotte.

Courses à pied sur glace: Alain Tremblay.

Courses à brouette: René Tremblay et Roger Simard.

Le festival '57 se poursuivit en soirée, alors que tout d'abord la cérémonie du couronnement eut lieu dans la grande salle du Centre, sa majesté Huguette 1ère faisant son entrée, avec son cortège, dont toute l'équipe des Taons et M. l'échevin Joseph Tremblay et le R.P. Adrien Paquet, curé du Sacré-Coeur.

Après le mot de bienvenue, il y eut proclamation officielle de l'élection par acclamation de Mlle Huguette Grenon comme Reine des Sports, selon le choix des Taons. Elle règnera sous le nom d'Huguette 1ère jusqu'au prochain festival.

Huguette 1ère reçut la couronne des mains de M. l'échevin Joseph Tremblay, l'hommage de ses sujets, dont un bouquet de fleurs, présenté par Mlle Andrée Quenneville et son Prince Consort, le capitaine des Taons, M. Donat Gagnon, se fit l'interprète des Taons et de toute la population sportive pour féliciter Sa Majesté et lui offrir un cadeau en leur nom.

Après que Sa Majesté Huguette 1ère eut adressé quelques mots, Elle procéda à la remise des prix, aux enfants qui les avaient mérités, dans l'après-midi, lors du début du festival, comme nous disons plus haut.

Le festival se continua par la présentation d'un spectacle de variétés, durant lequel on entendit tout d'abord Mlle Carmen Gauthier interpréter avec brio, des pièces de son choix au piano.

Par contre, le jeune André Tremblay montra son savoir-faire en présentant de la danse à claquettes, accompagné au violon par Gustave Vaillancourt; Mlle Marcelle Landry et M. Guy Ferlatte nous transportèrent au domaine du rêve, en chantant en duo, une pièce mimée: "Mais le plus joli rêve".

On entendit par la suite, en primeur au Saguenay, un ensemble vocal de six jeunes gens, qui ont fondé tout récemment leur groupe sous le nom de "Compagnons du Saguenay", nous interpréter deux chansons canadiennes "sur la rim poum poum...", et "Ah si mon moine voulait danser...".

Le spectacle de variétés du festival '57 des Taons du Bassin prit fin par deux pièces mimées et chantées, l'une par L.-G. Gilbert et Guy Turcotte, "Maître Pierre", et l'autre par Jean-Louis Allard avec le concours de deux enfants, "ça coûte un baiser".

Enfin le festival '57 se termina sur une note des plus gaies, par des réjouissances populaires, et marque ainsi le départ du nouveau règne sportif de Sa Majesté Huguette 1ère, sur tous les sports des plus variés, au Centre Sacré-Coeur.

Après avoir été inactif depuis plus de trois semaines, les "Taons du Bassin", ont disputé dimanche après-midi, une joute d'exhibition de hockey contre une équipe "Tout-Etoiles", de l'Académie Commerciale de Chicoutimi.

Ces derniers ont alors remporté une victoire de 5-4 sur les Taons, qui étaient cette après-midi là sous la direction du capitaine Donat Gagnon, instructeur suppléant.

L'instructeur régulier Claude Grenon joua à l'offensive, et fut la vedette des "Taons" en réussissant le tour du chapeau, assisté par "Blackie" et Bélanger, à son 3ème but; l'autre but des Taons fut compté par Gilles Lapointe, avec l'aide d'Arthur Tremblay et L.-G. Gilbert.

Par contre cinq équipiers différents participèrent aux gains des portes-couleurs de l'Académie Commerciale, alors que Julien Dubé (Barrette, Tremblay), Jeannot Gilbert (Savard, Lavoie), Claude Savard (Lavoie, Gilbert), Roger Barrette (Poulin, Dubé), et Marcel Poulin (Barrette, Dubé), comptèrent tour à tour, dans cette joute dont la mise au jeu fut faite par sa Majesté Huguette 1ère.

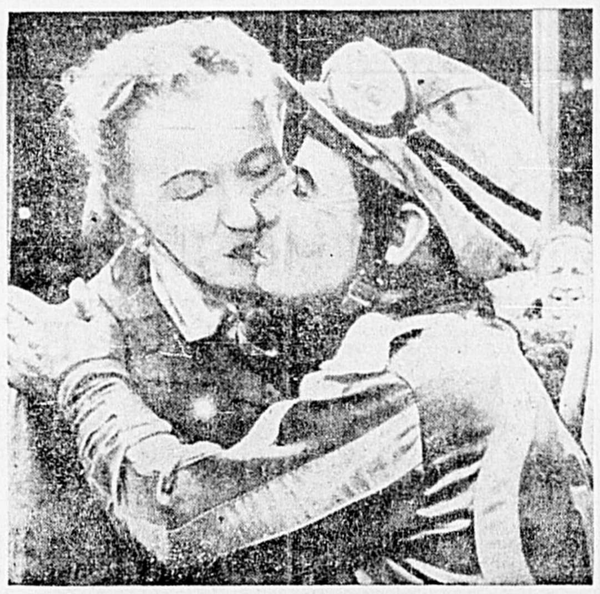

LONGDEN N'A PAS FINI: — Lorsqu'il a conduit un cheval pour sa cinq millième victoire le doyen des jockeys, Johny Longden, a été accueilli avec un gros bec par son épouse. C'était à Santa Anita. Bien qu'il soit millionnaire et grand'père, Longden veut continuer à conduire des chevaux "tant qu'il pourra aider ses montures à gagner". Il a battu le record des jockeys en septembre. Ce record était détenu par Sir Gordon Richards. Longden espère maintenant se rendre à 6,000 victoires. (CPC)

Dans le domaine des quilles

Jonquière (DNC) — Dans le monde des Quilles en fin de semaine, l'équipe du Oland de la Ligue Provinciale s'est assuré des honneurs de terminer en tête de ce circuit avec une victoire décisive de 3 à 1 sur le G. Gauthier Meubles sur les allées du Memorial Hall... Ce gain sur leurs plus dangereux rivaux de la saison, leur donne un total de 40 points en première position; c'était la dernière partie avants les séries éliminatoires de la Ligue... Pour les joueurs du capitaine Georges Otis, c'était leur 4e fois sur 5 qu'ils s'assuraient de la première position... Cette équipe a dominé complètement durant la majeure partie de la saison, gagnant victoire sur victoire, en plus d'abaisser plusieurs records...

En terminant ainsi haut la main en première place, le Oland s'est avantagé du droit de rencontrer le Brading en semi-finale, dont les parties seront annoncées à une date ultérieure.

Le match d'hier était très important pour les détenteurs de la première position, puisqu'une défaite de 4 à 0 leur aurait coûté le premier rang.— Mais ils étaient les favoris et leur victoire de 3 à 1 sur le G. Gauthier Meubles prouve hors de tout doute, qu'ils sont la plus puissante formation du circuit Lucien Pallascio.

Les vétérans Tommy Horton et Laurent Deschesnes ont mené l'attaque du Oland hier, le premier avec un magistral simple de 203 tandis que Deschesnes y allait d'un triple de 586. Pour les perdants, Lemay y est allé d'un simple de .215 et R. Perron d'un triple de .519. — Le capitaine Arthur Crispo a probablement joué la plus mauvaise partie de la saison chez les quilleurs de la Provinciale avec un triple bien bas de 436, performance qui n'a pas du tout aidé ses coéquipiers.— La différence de pins fut de 171 en faveur du Oland qui se rallia magnifiquement après un désavantage de 42 pins dans la première manche.—

Le Oland a été d'une supériorité remarquable tout le long de la saison sur ses adversaires, si l'on jette un rapide coup d'oeil sur son record. En effet, il a gagné 37 de ses 45 joutes régulièrts, terminant ainsi en première position pour la 4e fois en 5 ans.

Voici maintenant les positions finales de la Ligue Provinciales.

	Pts
1— Oland	40
2— G. G. Meubles	35
3— Molson	30
b— Brading	16

Nos sauteurs québécois à Berlin, N.-H.

BERLIN, N.H. (PA) — Le Norvégien Ansten Samuelstuen, domicilié dans le Colorado, a effectué un magnifique saut hier à partir du tremplin de 80 mètres de Berlin, dans le New-Hampshire. Il remporte ainsi le championnat de saut de ski de la classe "A" aux Etats-Unis.

Le Norvégien a sauté une distance de 262 237 et 260 pieds samedi et dimanche. Il a conservé 225.1 points.

Jerry Lewis, de Duluth, dans le Minnesota se classe deuxième ayant sauté deux fois des distances de 243 pieds. Il a conservé 211.7 points.

(suite a la 2ème page)

Quatre mille personnes voient le National gagner à Jonquière

JONQUIERE (DNC) — Plus de 4 milles personnes, la plus forte assistance de l'année à une joute du Junior A, ont été témoins hier au Palais des Sports d'une autre éclatante victoire du National de Port-Alfred, qui domine maintenant la série semi-finale "A" par deux victoires... Les Marquis ont été impuissants à contenir les fougueux joueurs du National qui l'ont emporté par 5 à 2... Encore une fois, Germain Martel et Jean-Claude Tremblay ont pris la part du lion dans le sommaire avec 3 buts, dont deux pour Jean-Claude Tremblay... Les joueurs de Marcel Dufour sont maintenant gros favoris pour l'emporter rapidement dans cette série 4 de 7...

On a assisté à une autre partie fort enlevante, un peu la répétition de celle de vendredi soir au Palais Municipal, le jeu fut toutefois plus partagé même si le National l'a emporté par 5 à 2. — La série menace maintenant de se gâter pour les Marquis, et à moins d'un ralliement dans les prochaines joutes, ils vont être rapidement rayés des séries éliminatoires.

Fort de leur victoire de 6 à 2 vendredi soir chez leur terrain, les visiteurs n'ont pas mis de temps à se lancer à l'attaque, et la partie n'était vieille que de 44 secondes, lorsque Germain Martel ouvrit le pointage après avoir accepté une *passe parfaite de Bertrand Marchand* près du filet de Morisset. — Les Marquis ont forcé le jeu constamment par la suite, et le trio formé de Landry, Langevin et Villeneuve fut menaçant à plusieurs reprises devant Jacques Bolduc. — Le National devait toutefois fortifier son avance avec un autre but de Stéphane Potvin avant que ne prenne fin la première période. — Potvin compta un but plutôt chanceux lorsqu'il lança de derrière les buts, une rondelle qui ricocha sur le bâton de Hewitt pour se loger derrière Morisset à la surprise des amateurs. — Aucune punition ne fut infligée dans cette période.

Second engagement

Norman Hewitt a ouvert le pointage pour les Marquis à 6.12 dans la période, résultat d'une sensationnelle course vers les buts de Bolduc qui ne vit que du feu. — Hewitt qui a joué une excellente partie à la ligne bleue, a décroché un très rapide lancer à une vingtaine de pieds du garbien de buts Bolduc, ce dernier étant pris totalement par surprise. — Ce but de Hewitt était compté alors que Asselin du National était au pénitencier pour avoir chargé. — Le National rendait toutefois le change aux Marquis 4 minutes plus tard, quand J.-Claude Tremblay compta sur un long lancer de la ligne bleue. — Morisset fut faible sur cette rondelle placée à la ceinture. — La 2ième période a donné lieu à du jeu plus rude, 5 des 6 punitions mineures étant décernées. Les esprits se sont échauffés après le but de Hewitt, et les officiels durent sévir à 5 reprises, les Marquis en récoltant 3 pour leur part.

Les Marquis dominent

En désavantage 3 à 1, les Marquis ont forcé le jeu à maintes reprises dans la période finale. Ils ont réussi à réduire l'avance du National 3 à 2, à la 11e minute de jeu avec un but de Robert Landry. Langevin participa activement à ce jeu de puissance des Marquis qui tenaient le disque constamment dans la zone du National qui jouaient en déficit d'un homme, Marchand étant puni.

Ce point de Landry fut rapidement annulé, quand Coulombe compta sur un retour de lancer de Marchand. Jean-Claude Tremblay scella le sort de la partie avec le 5e but du National, son deuxième de la partie, avec un lancer dans un filet désert moins de 20 secondes avant la fin. — Morisset avait été remplacé par un 6e joueur d'avant dans un effort désespéré pour égaliser les chances. — Les Marquis ont été menaçants à bien des reprises dans cette période, mais la chance ne les favorisa pas devant les buts de Bolduc. — Des joueurs comme Landry, Langevin, Lechensky, et Réal Fortin se sont vus frustrer du point après des pièces de jeu enlevantes.

SOMMAIRE

1ère période

1—National, G. Martel (F. Marchand) 0.44
2—National, S. Potvin (seul) 18.51
Aucune punition.

2ième période

3—Marquis, N. Hewitt (seul) 6.12
4—National, J.-C. Tremblay (seul) 10.27
Punitions: Asselin, 5.20; Tapin, 8.51; Potvin, 12.45; Hewitt, 13.08; Tapin, 17.40.

3ième période

5—Marquis, R. Landry (Langevin) 11.49
6—National, Coulombe (Marchand) 13.30
7—National, J.-C. Tremblay (seul) 19.44
Punition: F. Marchand: 9.45.

A l'affiche

4 mars 1957

CENTRE PAROISSIAL SACRE-COEUR DE CHICOUTIMI

A 8 h. 30: Dans la grande salle du Centre, "Soirée de Carnaval", au profit des Orphelins de l'Immaculée.

Ligue paroissiale de petites quilles

A 7 h.: Studio E. Bonneau vs Can. Gén. Electric: 1 et 2 — Les Condors vs Saguenay Refrigération: 3 et 4 — Marc Côté vs Tardif et Bilodeau: 5 et 6.

A 9 h.: Liqueurs Chanteclerc vs Epicerie Frontenac: 1 et 2 — Pétrisseurs F.O.M.N. vs Les Vautours: 3 et 4 — Pharmacie Claveau vs Riverin et Perron: 5 et 6.

Ligue Métropolitaine de Ballon-balai du Saguenay

A 8 h. 30: Au Centre Sacré-Coeur de Chicoutimi, 2ème partie, quart de finale, 2 de 3, série "A": Asselin Texaco Service vs Chicoutimi Moving. (Chicoutimi Moving mène 1-0).

A 8 h.: A Saint-Paul de Chicoutimi, 2ème partie, série "B", quart de finale, 2 de 3: Chicoutimi Transport vs Epicerie Montcalm. (Epicerie Montcalm mène 1-0).

Char BRADING, vedette de la parade de Port-Alfred

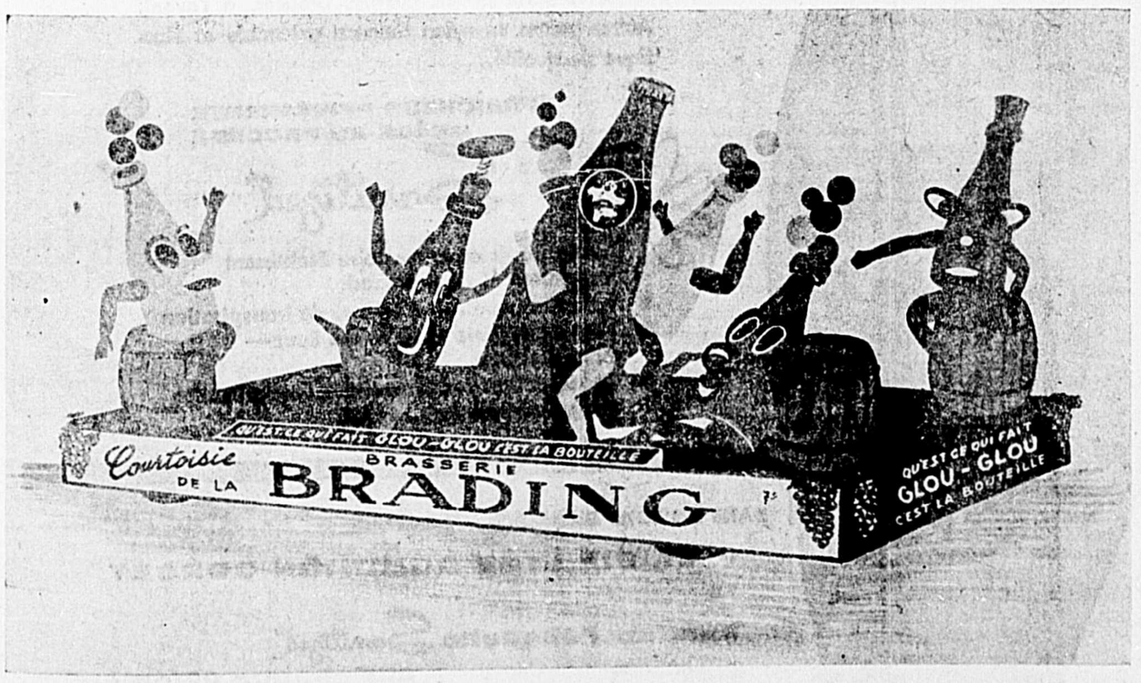

Le char allégorique de la Brasserie Brading fut un des préférés du défilé joyeux du CARNAVAL de Port-Alfred auquel assistaient samedi dernier des milliers de SAGUENEENS et autres visiteurs. De nombreux chars allégoriques, fanfares, travestis amusants et figures carnavalesques contribuèrent au succès de cette parade inoubliable, laquelle fit les délices de tous.

Consultez l'officier d'orientation du CARC qui vous donnera tous les renseignements sur les cours du CARC.

Centre de recrutement: EDIFICE DU CAPITOLE.
146, rue St-Jean, Québec, P.Q. — Tél.: 2-8527

Votre Horoscope

Pour consulter votre horoscope, lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif dont les indications n'ont pas une valeur de certitude.

LE MARDI 5 MARS

21 MARS AU 20 AVRIL (Bélier) —Mercure et Venus vous prédisent des succès personnels. Soyez prudent dans vos écrits. Vous devrez travailler ferme pour mener à bien tout ce qui est au programme.

21 AVRIL AU 21 MAI (Taureau) La position de Venus est encourageante pour les artistes, particulièrement pour les peintres, les sculpteurs et les comédiens.

22 MAI AU 21 JUIN (Gémeaux) Ne prenez pas de décision inspirée par un mouvement d'humeur. Influences planétaires stimulantes pour les personnes qui font une grande dépense d'énergie physique.

22 JUIN AU 23 JUILLET (Cancer) — Un de vos grands rêves se réalise. Vous faites une transaction monétaire profitable. Vous songez à moderniser votre équipement domestique.

24 JUILLET AU 23 AOUT (Lion) Ne compromettez pas une vieille amitié par un succès d'amour propre. On fait appel à votre collaboration sur le plan professionnel. Journée réussie.

24 AOUT au 23 SEPTEMBRE (Vierge) — L'imagination des annonceurs profitera du mouvement des astres et leur sollicitation sera bien agrée. Votre vie sentimentale est marquée d'un événement heureux.

24 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE (Balance) — Vous cultivez de nouvelles ambitions. Votre santé nécessite plus d'attentions. Un bon conseil: éviter les extravagances dans le boire et le manger.

24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE (Scorpion) — Rangez-vous du côté de ceux qui pratiquent la modération en tout. Vos positions se renforcissent dans le milieu professionnel. Joie familiale en perspective.

23 NOVEMBRE AU 21 DECEMBRE (Sagittaire) — Votre bon humeur fait l'efft d'un rayon de soleil dans votre milieu. Vous abattrez une grosse somme de travail qui vous vaudra les distractions bien méritées de la soirée.

22 DECEMBRE AU 20 JANVIER (Capricorne) — Ne sacrifiez pas vos principes pour être agréable à un ami. Les avantages planétaires sont pour les marins. Les enfants et les éducateurs.

21 JANVIER AU 19 FEVRIER (Verseau) — Ne soyez pas le jouet de vos illusions. Vous aurez une importante décision à prendre. Il ne faut pas vous laisser influencer par le pessimisme de certaines personnes de votre entourage.

20 FEVRIER AU 20 MARS (Poissons) — Votre intuition vous rendra service en autant que vous n'écouterez pas qu'elle. Rencontre fortuite qui vous sera profitable.

SI VOUS ETES NE UN 5 MARS — Votre trop grande modestie cache ds qualités qu'on n'est pas porté à vous reconnaître. Il vous arrive trop souvent de vouloir faire deux choses à la fois, et vous ne réussissez ni l'une ni l'autre. La gaîté est un tonique indispensable à votre santé morale et physique.

POINT DE CROIX

Le point de croix est facile à réaliser et permet de rendre serviettes de cuisine plus jolies en un rien de temps.

Patron 7281; 6 motifs mesurant chacun 7½ x 7½ pouces.

Si vous désirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de VINGT-CINQ SOUS (25c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi.

Apprenez à penser plus vite

Vous arrive-t-il d'être incapable de trouver le nom d'un ami que vous êtes en train de présenter? D'hésiter pendant des heures devant une décision pourtant facile à prendre?

SÉLECTION du Reader's Digest de mars vous rapporte les découvertes des psychologues au sujet de ces "courts-circuits" mentaux qui paralysent parfois l'esprit et l'imagination, et vous montre comment les surmonter — comment améliorer votre mémoire et penser *plus vite*. Achetez SÉLECTION de mars aujourd'hui: 31 articles d'intérêt durable, condensés pour vous épargner du temps.

OUVERTURE D'UN NOUVEAU MAGASIN DE MEUBLES. — C'est vendredi matin qu'a eu lieu dans le quartier ouest de la ville, à 663, rue Taché, l'ouverture d'un nouveau magasin de meubles de Légaré. Sur la photo nous reconnaissons à gauche, un client et près de lui ,M. Emile Boivin, gérant du magasin, à l'extrême droite, Mlles Yvette et Monique Boivin, faisant partie du personnel. M. Louis-Joseph Boivin assistant-gérant était absent au moment de la photo. (Photo "Le Progrès", par BLM)

Près de 1,000,000 de Canadiens ont reçu gratuitement des transfusions sanguines depuis l'inauguration de ce service par la Croix-Rouge en 1947.

Il est important de n'acheter que de l'agneau bien frais!

Classement de l'agneau. — La bonne qualité de la chair.

Bien que l'éleveur d'agneau soit payé pour son produit d'après une échelle de catégories il reste que le consommateur ne profite pas partout, au Canada de ce classement. Des mesures législatives ont été déterminées par le gouvernement canadien en rapport avec le classement des carcasses d'agneau au niveau de la consommation mais une seule province se prévaut actuellement de cet avantage. Il reste comme protection pour le consommateur qu'une forte proportion de l'agneau mis en vente a subi l'inspection fédérale. Une fois qu'une carcasse est inspectée au point de vue sanitaire et jugée propre à la consommation humaine, elle est estampillée à plusieurs endroits, ordinairement sur chaque morceau de gros. C'est ainsi par exemple que si l'on achète une fesse d'agneau tirée d'une carcasse inspectée on y voit un sceau rond, de couleur violette, portant l'image de la couronne et les mots "Canada approuvé". Le sceau indique que la viande est saine et c'est déjà beaucoup mais il ne spécifie pas la catégorie.

Faute donc de pouvoir acheter par catégorie, la ménagère se voit obligée de se familiariser avec certaines notions qui lui permettent de reconnaître l'agneau de bonne qualité. A ce sujet les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, disent que chez l'agneau la chair est ferme, de texture fine, lisse et veloutée. La couleur du maigre varie du rose clair au rose cendré, et d'un blanc crémeux ou légèrement rosé. Les os sont petits. Le gras est ferme, lisse, tendre poreux et rosés; ils se coupent facilement.

A mesure que l'animal vieillit la couleur du maigre passe du rose au rouge clair puis foncé. Le grac devient plus sec et plus blanc. Les os grossissent, deviennent plus blancs et plus difficiles à couper.

Il est aussi très important de n'acheter que de l'agneau bien frais. La viande décolorée, celle qui a rendu du jus, celle qui ne sent pas bon ne sont plus fraîches et ne constituent pas un bon achat.

Même si les morceaux d'agneau sont preemballés dans le cellophane ou le plastique, la ménagère qui veut prendre le temps et se donner la peine de regarder peut aisément choisir d'après la plupart des caractéristiques ci-devant expliquées.

Un doux coloris

Vous songez à redécorer votre chambre à coucher? Un coloris reposant est tout indiqué. Un gris-bleu très doux, égayé le jaune est fort plaisant. Mais gare à la monotonie! Des touches de couleurs soutenues sont nécessaires à un décor de bon goût. Saviez-vous que la lumière électrique adoucit les teintes?

Bûches de pain roti

Couper un pain non tranché en forme de batonnets de 1½ pouce de largeur et 6 pouces de longueur. Badigeonner le dessus de beurre et faire dorer au gril.

DOS ORIGINAL — Une demi-ceinture terminant un pli profond et renversé ajoute de l'intérêt au dos de ce gracieux manteau tous temps. Le tissu de ce nouveau modèle canadien est un solide mélange d'acétate Chemcell et de viscose, résistant aux ondées et à la froissure.

POUR TOUS LES JOURS

Desirez-vous avoir de jolies robes que vous endosserez pour toute la journée. Voici un de ces modèles.

Patron 4749; grandeurs 12, 14, 16, 18, 20. La grandeur 16 requiert 5 vges de 35 pouces.

Si vous desirez recevoir ce patron vous n'avez qu'à faire parvenir la somme de TRENTE-CINQ SOUS (35c) en argent, avec votre nom, votre adresse, le numéro du patron et la grandeur requise à: LE PROGRES DU SAGUENAY 316 Avenue Labrecque, Chicoutimi.

Une réputation digne de la confiance de l'emprunteur

HFC

Pour des centaines de milliers de familles canadiennes l'emblème rond HFC est synonyme de confiance. Si vous avez besoin d'un prêt jusqu'à $1000 pour résoudre vos problèmes d'argent, vous aussi pouvez emprunter en toute confiance à HFC—la maison de prêts domestiques la plus ancienne et la plus importante du Canada. Téléphonez ou écrivez à HFC dès aujourd'hui.

HFC HOUSEHOLD FINANCE Corporation of Canada

121 est, rue Racine, deuxième étage, téléphone LI 3-3314
CHICOUTIMI, P.Q.
SUCCURSALE DE JONQUIÈRE: 278, rue St-Dominique, téléphone LI 2-4521
SUCCURSALE DE ALMA: 2A, rue du Sacré-Coeur, téléphone NO 2-3491

CARNET SOCIAL

VA-ET-VIENT

M. et Mme Adrien Duchesne étaient de passage à St-Ludger, dernièrement.

• • •

Mlle Flore Gauthier de St-Charles est présentement à St-Joseph d'Alma, où elle séjournera quelques semaines.

* * *

Mmes Bibiane et Maria Gauthier étaient de passage à Chicoutimi récemment où elles ont rendu visite à Mlle Monique Gauthier, étudiante à l'Ecole normale du Bon-Conseil.

* * *

M. et Mme Gérard Fortin sont de retour d'un bref séjour à St-Joseph d'Alma.

En cas de désastre, la Croix-Rouge canadienne prodigue son aide en votre nom.

Rencontre des directrices des CED et UCF

Une retraite religieuse et sociale pour les directrices de l'U.C.F. et des Cercles d'Economie Domestique se tenait du 25 au 28 février dernier, à la Maison des Soeurs de l'Immaculée Conception.

La partie religieuse fut prêchée par M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain de l'U.C.F. Une journée et demie fut consacrée à l'étude sociale. Le thème de ces études était "Qualités que doit posséder une dirigeante". Les dames se sont montrées grandement intéressées.

M. le Chanoine Henri Fortier, aumônier général des cercle d'Economie domestique et M. l'abbé Gérard Lévesque, aumônier diocésain de l'U.C.F. ont participé à ces journées. Onze dames, dont: Madame Philippe Lapointe, présidente générale et diocésaine de l'U.C.F. et Madame Armand Lessard, présidente générale des Cercles d'Economie Domestique suivirent cette retraite.

Souhaitons que grâce à leur association respective, les dames des milieux rural et urbain, pourront s'organiser et répondre à une mise en garde du St-Père: "Laissez-vous peut-être à celles qui se sont constituées promotrices ou complices de la ruine du foyerr domestique le monopole de l'organisation sociale dont la famille est l'élément principal en son unité économique, juridique, spirituel et moral".

Le Progrès du Saguenay publie gratuitement et avec plaisir tous les évènements sociaux, baptêmes, réunions, mariages, anniversaires, déplacements. Adressez-vous à: LE CARNET SOCIAL, 316 ave Labrecque, Chicoutimi, tél.: LI-3-4474

Mots croisés

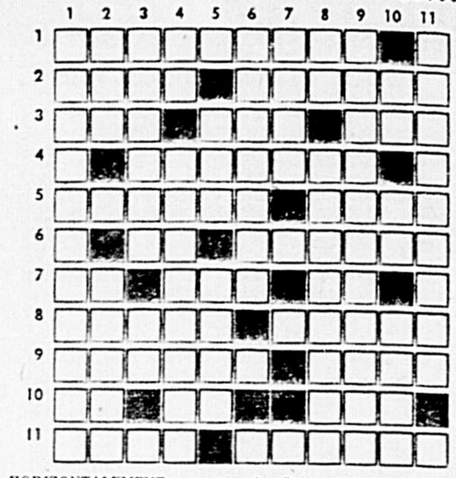

HORIZONTALEMENT

1 — Fruit capsulaire, membraneux, allongé et à une suture.
2 — Couche pigmentaire de l'iris — Appauvrissement du sang.
3 — Roue à gorge d'une poulie — Canton suisse—Qui a de la bonté.
4 — Epancha, fit couler.
5 — Filles du frère ou de la soeur — Air, mélodie.
6 — Petit ruisseau — Vêtement de dessus, porté par les deux sexes au Moyen Age.
7 — Ville de Chaldée — Partie intérieure du pain — Symbole chimique du calcium.
8 — Partie de l'office à matines — A Paris, abréviation de métropolitain.
9 — Se soumettra à la volonté d'un autre et l'exécutera — Le plus puissant des carnassiers.
10 — Connu — Du verbe rire — Règle nécessaire et obligatoire.
11 — Crochet de fer — Port de l'île de Fionie (Danemark).

VERTICALEMENT

1 — Maladie caractérisée par des éruptions de furoncles.
2 — Ornement en forme d'oeuf — Jeu d'esprit.
3 — Chef d'un parti politique — Démonstratif.
4 — Article simple — Grande cuiller plate, percée de trous, pour écumer.
5 — Pommade de blanc de plomb — Inscription au haut de la Croix.
6 — Démonstration d'amitié en paroles ou en actions.
7 — Joindre l'un à l'autre.
8 — Article simple — Genre d'oiseaux palmipèdes à chair très fine.
9 — Petit bâteau non ponté, à rames, à voiles ou à vapeur.
10 — Fille d'Inachos — Idem — Souverains.
11 — Mouvement intérieur qui excite au mal.

Solution du problème de vendredi

R	O	C	A	I	L	L	E	U	S	E	
E	■	A	M	N	I	O	S	■	A	N	
T	O	N	I	T	R	U	A	N	T	■	
A	R	A	■	E	■	E	U	■	I	O	
R	■	P	U	N	I	R	■	I	■	T	
D	U	E	T	T	O	■	E	T	R	E	
A	S	■	O	I	S	E	L	E	U	R	
T	A	■	P	O	■	L	I	M	E	■	
I	N	S	I	N	U	E	R	■	S	I	
O	C	■	E	N	T	I	E	R	■	R	
N	E	T	■	E	■	S	■	O	S	E	

VOUS ÊTES FRAÎCHE COMME UNE MARGUERITE

GRÂCE AUX GAINES ET SOUTIENS-GORGE

daisy fresh Sanitized*

Des merveilles de légèreté et de féminité.

EN TOUT TEMPS, FRAÎCHEUR QU'AUCUN SAVON OU DÉSODORISANT NE SAURAIT SEUL VOUS ASSURER!

Les gaines et soutiens-gorge Daisy-Fresh s'enfilent en un clin d'oeil et vous vont comme un gant. Illustrés: Soutien-gorge en broadcloth brodé — gaine de nylon et leno, légèrement baleinée, avec panneau de satin garni de marguerites brodées, à l'avant. Autres gaines en nylon Helanca extensible et élastique de qualité.

FRAÎCHEUR PERMANENTE GRÂCE AU PROCÉDÉ Sanitized*

Les épreuves en laboratoire établissent les propriétés de Sanitized:

- Protection contre les odeurs de transpiration
- Vêtements frais comme une fleur — extra-durables
- Conservation des propriétés désodorisantes malgré des lavages répétés

*Marques déposées

DANS LES BONS MAGASINS

LA CIE LTÉE DOMINION CORSET

Recherchez l'étiquette Sanitized* sur chaque vêtement